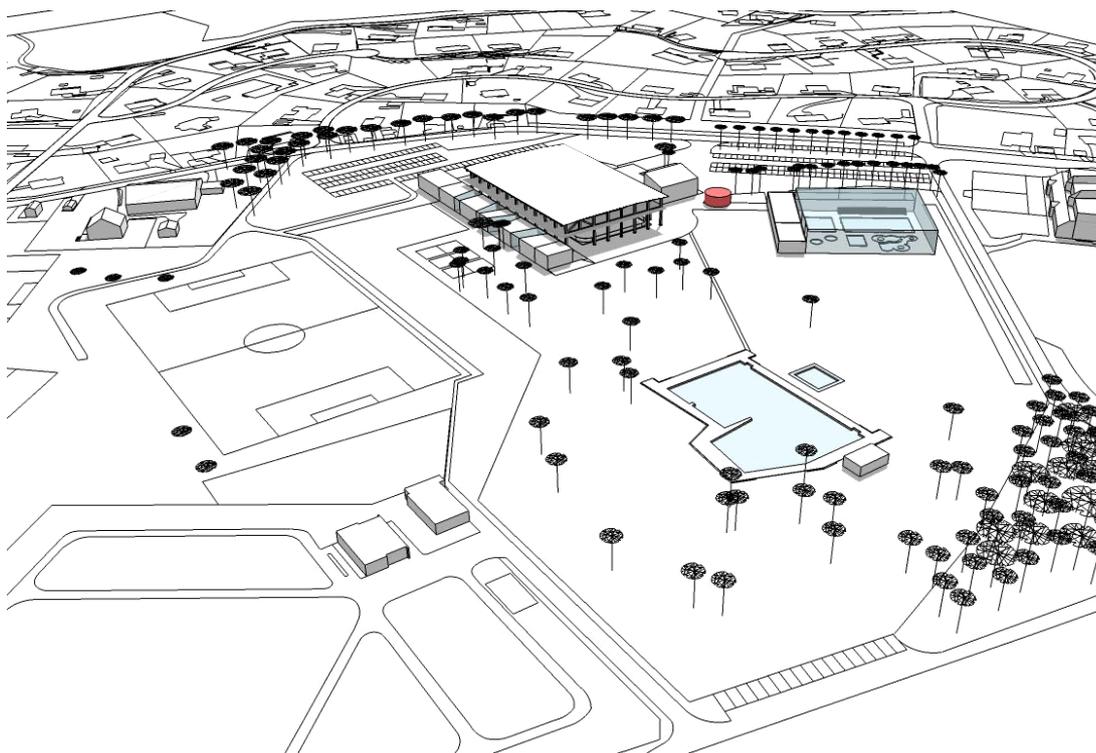


# Planification financière 2014 - 2017



*Etude de faisabilité du réaménagement du centre sportif du Communal*

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
1.1	But de la planification	3
1.2	Aspects théoriques	4
1.2.1	Investissement : définition	4
1.2.2	Patrimoine financier ou administratif	4
<b>2</b>	<b>Considérations générales</b>	<b>5</b>
2.1	Population	5
2.2	Emploi et chômage	5
2.3	Economie	7
2.3.1	Conjoncture internationale	7
2.3.2	Conjoncture suisse	7
2.3.3	Conjoncture neuchâteloise	8
<b>3</b>	<b>Objectifs prioritaires</b>	<b>8</b>
<b>4</b>	<b>Commentaires généraux</b>	<b>10</b>
4.1	Chancellerie	10
4.1.1	Secrétariat communal	10
4.2	Finances	11
4.2.1	Informatique	11
4.2.2	Ressources humaines	12
4.3	Musées et tourisme	12
4.3.1	Casino théâtre	12
4.3.2	Extension du MHL	13
4.4	Instruction publique	13
4.4.1	Ecole obligatoire	13
4.5	Garage	14
4.6	Voirie	14
4.6.1	Service de la voirie	14
4.6.2	Piscine Patinoire	15
4.6.3	Centre sportif du Communal	15
4.6.4	Partenariat public-privé dans le domaine des sports	16
4.7	Urbanisme et environnement – Génie civil	16
4.7.1	Aménagement	16
4.7.2	Mobilité	22
4.8	Administration immeubles	23
4.8.1	Gérance	23

4.9	Services industriels - Viteos	24
4.9.1	Valeur du réseau d'eau et investissements en relation	24
4.9.2	Investissements optimum pour les 8 prochaines années	26
4.9.3	Investissements optimums au cours du temps	26
4.9.4	Evolution des dépassements de la durée d'exploitation en fonction des investissements optimums	27
4.9.5	Valeur des ouvrages de l'eau	27
<b>5</b>	<b>Comptes de fonctionnement</b>	<b>29</b>
5.1	Hypothèses d'évolution des charges et recettes	29
5.2	Prévisions des comptes de fonctionnement	30
5.3	Autofinancement, dette et fortune	31
<b>6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>33</b>
<b>7</b>	<b>Annexes</b>	<b>34</b>
	Tableau récapitulatif de la planification financière 2014-2017	1
	Investissements budgétaires à voter <u>retenus</u>	2
	Investissements extra-budgétaires déjà votés <u>retenus</u>	92
	Investissements extra-budgétaires à voter <u>retenus</u>	98
	Investissements budgétaires à voter <u>non retenus</u>	176
	Investissements extra-budgétaires à voter <u>non retenus</u>	188



## **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL**

### **relatif à la planification financière pour la période 2014-2017**

---

(Du 9 octobre 2013)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 82 du règlement général de la Commune, nous vous soumettons le programme des investissements accompagné du plan financier pour les années 2014-2017.

#### **1 INTRODUCTION**

##### **1.1 BUT DE LA PLANIFICATION**

La planification financière a nécessité un long travail de préparation qui a débuté par un premier examen par le Conseil communal en juin 2013. Elle lui est très utile pour lui permettre une réflexion à long terme sur des projets pour l'avenir de notre ville ainsi que sur les prestations et infrastructures qu'il se propose de mettre à disposition de la population et d'en mesurer les incidences financières. La planification financière constitue aussi un signal politique en indiquant, non seulement au Conseil général mais aussi à l'ensemble de la population, les principaux axes de développements souhaités pour la ville du Locle sur les quatre prochaines années.

Elle doit aussi servir de base pour la politique de gestion des renouvellements des emprunts en fonction des prévisions d'investissements à court et moyen terme.

Le montant net de la planification financière 2014-2017 s'élève au total à Fr. 70'441'000.- alors que des investissements pour un montant net total de Fr. 22'671'000.- n'ont pas été retenus par le Conseil communal. Le chiffre pris en compte reflète donc les intentions de l'exécutif, qui est toutefois conscient que des choix devront encore être opérés lors de l'établissement des budgets des années respectives en fonction des capacités d'autofinancement qui dépendent en particulier des amortissements et des résultats des comptes de fonctionnement. Sur ce dernier point, l'évolution de dossiers en cours au niveau cantonal concernant l'harmonisation de la répartition de certains impôts (personnes physiques, morales et frontaliers), l'introduction d'un nouveau modèle péréquatif ou encore un troisième

désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes auront des impacts financiers conséquents. L'objectif de la maîtrise de l'évolution de la dette reste une priorité pour le Conseil communal et les effets des projets mentionnés ci-avant devront, le cas échéant, amener à des choix dans la planification financière 2014-2017 des investissements.

A titre de comparaison, la planification financière 2010-2013 affichait au final Fr. 43'579'000.- d'investissements retenus alors que parallèlement des projets pour Fr. 11'241'000.- avaient été écartés, et avec des montants de respectivement Fr. 32'731'000.- et Fr. 19'244'000.- pour la planification financière 2006-2009.

On constate aujourd'hui que le total net des investissements pour les années 2006 à 2009 s'est élevé à Fr. 33'023'299.-, soit quasi le montant prévu dans la planification. Alors que pour les années 2010 à 2012, le total net des investissements est de Fr. 35'535'855.- et les prévisions pour 2013 sont de Fr. 8'200'000.-, ce qui donne un total général net de Fr. 43'735'855.- correspondant ici encore au montant prévu dans la planification financière 2010-2013.

## **1.2 ASPECTS THÉORIQUES<sup>1</sup>**

### **1.2.1 Investissement : définition**

Un investissement est une dépense qui accroît la valeur du patrimoine et dont l'utilité s'étend sur plusieurs années.

Mais encore :

- Il faut que les biens obtenus conservent ou rendent possible un usage, soit nouveau, soit accru, s'étendant sur plusieurs années :
  - Sous l'angle quantitatif, par une mise à disposition ou un accroissement substantiel de la capacité d'offre (exp: agrandissement d'une école, élargissement d'une route, etc.) ;
  - Sous l'angle qualitatif, par une augmentation sensible de la durée de vie d'un bien, liée à un accroissement de sa valeur (exp: remise en état d'une route, rénovation d'un bâtiment au-delà de l'entretien courant, etc.).

Si ces conditions ne sont pas remplies, la dépense est une dépense de consommation et appartient alors au compte de fonctionnement.

### **1.2.2 Patrimoine financier ou administratif**

Un investissement relève soit du patrimoine financier, soit du patrimoine administratif. La distinction est la suivante :

Le patrimoine financier réunit toutes les valeurs qui peuvent être vendues sans nuire à l'accomplissement de tâches publiques, ou sans que cette opération soit contraire à des dispositions de droit public exigeant des prestations de la commune. Le critère déterminant est la possibilité de vendre, et non pas seulement celui du rendement.

---

<sup>1</sup> Source : La gestion des finances publiques locales, Bernard Dafflon, 1998, Editions Economica

Le patrimoine administratif, au contraire, comprend l'ensemble des valeurs en capital indispensable à l'accomplissement des tâches publiques de la collectivité comme institution de droit public (exp: école, routes, réseau d'eau potable, épuration, etc.). La commune ne peut pas s'en séparer aussi longtemps qu'il sert de support aux prestations publiques.

## **2 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

### **2.1 POPULATION**

L'évolution de la population au cours de ces huit dernières années se présente ainsi :

31.12.2005	10'311	31.12.2009	10'117
31.12.2006	10'173	31.12.2010	10'052
31.12.2007	10'240	31.12.2011	10'074
31.12.2008	10'255	31.12.2012	10'206

A la lecture de ces chiffres, nous constatons tout d'abord une phase, mis à part 2007 et 2008, de diminution de la population sur la période 2005 à 2010. Depuis 2010, la population s'est inscrite d'abord légèrement en hausse en 2011 et puis très nettement en 2012. Pour l'année 2013, la tendance à la hausse des deux dernières années se confirme et, au moment de la rédaction de ce rapport, nous pouvons même espérer dépasser notre plus haut niveau sur les huit dernières années.

Le Conseil communal a toujours comme priorité le maintien, voire le développement des résidents loclois par une plus grande attractivité de la ville, notamment en mettant à disposition des terrains à bâtir (développement du quartier des Malpieres et de la Jaluse) et en travaillant sur la réhabilitation du centre-ville. Le renforcement de l'attractivité est aussi clairement axé sur le développement des infrastructures sportives. Nous pouvons penser au terrain de sport synthétique inauguré en 2013, mais aussi aux différents investissements prévus dans la planification financière que cela soit au chapitre des halles de gymnastique ou, et surtout, au réaménagement du site du Communal avec la création d'une piscine couverte.

Cette volonté s'inscrit dans le double but d'éviter que des habitants loclois ne « s'expatrient » vers d'autres lieux et d'attirer des personnes venant de l'extérieur ayant la volonté de devenir propriétaire de leur habitat. Ce souhait est assez marqué actuellement et renforcé par des taux d'intérêts hypothécaires actuellement favorables à l'accès à la propriété.

### **2.2 EMPLOI ET CHÔMAGE**

Les derniers chiffres de l'emploi sont les suivants, avec état au 31 décembre 2012 :

Secteur	Nombre d'entreprise	Nombre d'emplois, selon le domicile				
		Le Locle	Canton	Hors canton	Frontaliers	TOTAL
Primaire	32	52	7	2	1	62
Secondaire	187	1520	1385	232	2619	5756
Tertiaire	309	1041	787	102	415	2345
<b>TOTAL</b>	<b>528</b>	<b>2613</b>	<b>2179</b>	<b>336</b>	<b>3035</b>	<b>8163</b>

Le premier constat que l'on peut tirer de ce tableau est qu'une part non négligeable des personnes travaillant au Locle n'y réside pas (68%). Même si l'on fait abstraction des travailleurs frontaliers dans le total, encore près de la moitié des personnes (49%) ne réside pas au Locle.

Les tendances générales observées les dernières années sont les suivantes :

	<b>1996</b>	<b>2001</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2012</b>	<b>1996-2012</b>
Nb entreprises	574	549	527	530	528	<b>-46</b>
Nb emplois total	5670	6199	6246	7824	8163	<b>+2493</b>
dont nb empl. front.	1020	1273	1677	2723	3035	<b>+2015</b>

Le tableau ci-dessus montre que la croissance de l'emploi ne s'est pas basée sur l'évolution du nombre d'entreprises, mais bien sur le développement important des entreprises déjà implantées. Et d'autre part, la croissance du nombre d'emplois a surtout été absorbée par la hausse de l'emploi frontalier.

L'évolution du taux de chômage annuel moyen est présentée dans le tableau ci-dessous<sup>2</sup> :

	<b>Canton de Neuchâtel</b>		<b>Commune du Locle</b>	
	<b>Nb Chômeurs</b>	<b>Taux de chômage RFP2010</b>	<b>Nb Chômeurs</b>	<b>Taux de chômage RFP2010</b>
2007	2941	3.4	181	3.5
2008	2872	3.3	184	3.6
2009	5001	5.8	354	6.9
2010	5504	6.2	382	7.5
2011	4222	4.7	286	5.6
2012	4209	4.7	272	5.3
2013*	4552	5.2	326	6.4

\*Pour 2013 : moyenne jusqu'à fin août 2013

RFP : Recensement fédéral de la population

L'année 2007 est l'année où le taux de chômage a été le plus faible, et il a atteint un maximum en 2010 avec un taux de 7,5% pour la ville du Locle et 6,2% pour le canton de Neuchâtel. Par la suite, nous constatons une baisse pour les années 2011 et 2012, liée aux nouvelles dispositions de la loi sur le chômage, mais l'année en cours voit à nouveau le taux de chômage augmenter.

Les prévisions économiques développées dans la section suivante laissent à penser que le taux de chômage ne devrait plus croître l'année prochaine, sans pour autant bénéficier d'une baisse marquée.

<sup>2</sup> Source des données : SECO / Calcul : Service cantonal de la statistique

## **2.3 ECONOMIE**

### **2.3.1 Conjoncture internationale<sup>3</sup>**

Une reprise modérée de la conjoncture mondiale se précise depuis quelques mois et devrait se renforcer au cours de l'année 2014, même si l'évolution ne sera pas identique pour tous.

Ainsi, après avoir sévi pendant un an et demi, la récession a pris fin dans la zone euro au 2ème trimestre 2013 après une période difficile liée à la crise de l'endettement, qui n'est d'ailleurs pas complètement résolue. L'Allemagne en particulier se montre économiquement renforcée après une stagnation au 1er trimestre de l'année, se distinguant de la France qui souffre notamment d'une faible activité d'investissement. La fin de la récession se dessine aussi progressivement pour les pays plus au sud, où la reprise devrait toutefois être freinée par la poursuite des politiques d'austérité et les difficultés des banques commerciales.

Aux Etats-Unis, l'économie s'est bien reprise au cours de l'année 2013 en étant toutefois freinée par un resserrement de la politique fiscale, mais cet effet devrait s'atténuer peu à peu et permettre d'augmenter la croissance du PIB en 2014.

Les craintes quant à la baisse de la croissance de la Chine semblent s'estomper et les derniers chiffres et indicateurs disponibles ont récemment évolué positivement. L'économie japonaise est aussi en expansion, même si la relance y paraît plutôt temporaire.

Dans l'ensemble, l'évolution de la conjoncture internationale devrait être relativement stable et l'économie suisse devrait en profiter.

### **2.3.2 Conjoncture suisse<sup>3</sup>**

L'économie suisse a bien résisté malgré un contexte international difficile. La conjoncture interne toujours robuste, soutenue par une immigration continue, les faibles taux d'intérêt et l'absence d'inflation, semblent jouer à cet égard un rôle déterminant. La différence de dynamique entre une demande intérieure robuste et une demande étrangère affaiblie a encore été observée sur la première partie de l'année 2013. Les dépenses de consommation privées constituent notamment depuis plusieurs trimestres un soutien vigoureux à la conjoncture intérieure. Selon le KOF, la croissance de la consommation privée atteindra 2% en 2014. Si la croissance a longtemps été soutenue par l'économie intérieure, il semble que l'évolution favorable des prochains mois sera surtout portée par la demande extérieure et les exportations en hausse. La relance de la zone euro devrait inciter de nombreuses entreprises à réaliser leurs projets d'investissements temporairement ajournés et à accroître leur production.

Globalement, les prévisions de croissance du produit intérieur brut de la Suisse (PIB) sont de +1.9% en 2013 et +2.1% en 2014 selon le KOF et de respectivement +1.8% et +2.3% selon le SECO.

---

<sup>3</sup> Source : Communiqué de presse du Centre de recherches conjoncturelles de Zürich (KOF) du 23 septembre 2013 / Communiqué de presse du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) du 19 septembre 2013

La marché du travail a connu une hausse modérée de l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2013, mais devrait profiter en 2014, avec un effet retard, de la dynamique conjoncturelle. Le taux de chômage devrait atteindre 3,2% en 2014 selon le SECO et 3,1% selon le KOF.

Au niveau des prix, le KOF table sur une progression de 0,4% de l'inflation en 2014, après une année 2013 encore négative (-0,2%). Cela ne devrait pas justifier un relèvement des taux d'intérêt par la Banque nationale suisse (BNS) qui devrait poursuivre sa politique du taux zéro jusqu'à l'horizon 2015.

### **2.3.3 Conjoncture neuchâteloise**

Neuchâtel étant un canton où les activités industrielles sont en majorité destinées à l'exportation, et particulièrement dans les Montagnes neuchâteloises et Le Locle avec l'horlogerie, il est évident que la bonne marche de nos entreprises locales va dépendre de l'évolution de la conjoncture internationale. Au vu des développements ci-dessus, il n'y a pas d'indication quant à un éventuel retournement de situation pour les principales entreprises installées au Locle et il est réaliste d'espérer que la tendance observée ces dernières années se poursuive.

Ce postulat peut être précisé avec la dernière statistique publiée par la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) sur le mois d'août 2013 qui indique que la valeur totale du montant des exportations a connu une progression de +0,5% entre août 2012 et août 2013, avec une croissance de plus de 15% pour les montres dont le prix à l'exportation se situe entre Fr. 200.- et Fr. 500.-.

## **3 OBJECTIFS PRIORITAIRES**

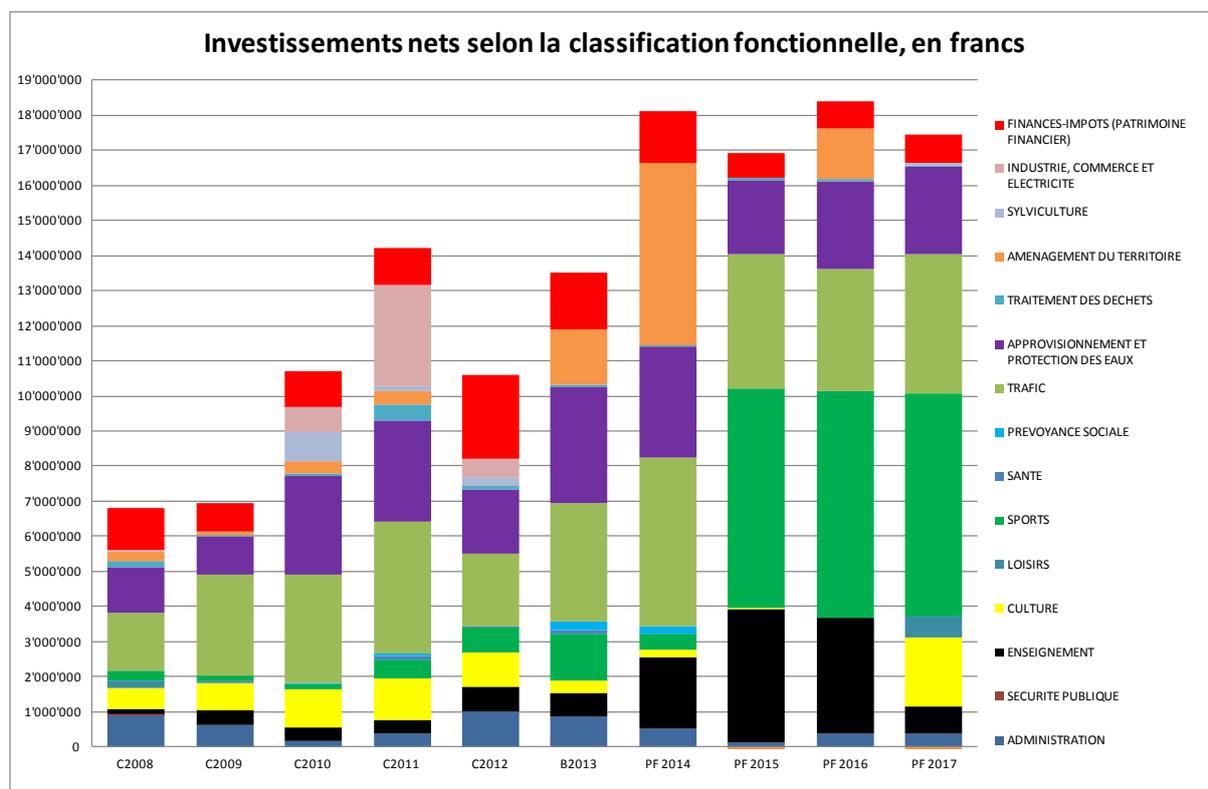
Le montant net des investissements retenus pour cette planification 2014-2017 présente une augmentation de 62% par rapport à la planification précédente. Cette évolution tient à plusieurs facteurs qui correspondent aux objectifs du Conseil communal qui peuvent se résumer comme suit :

- Tout d'abord, le Conseil communal souhaite véritablement mettre l'accent durant cette législature sur les infrastructures sportives de la ville du Locle en présentant des projets porteurs pour notre population. Le projet de développement du site du Communal, avec la création d'une piscine couverte notamment, répond à un véritable besoin. Les halles de gymnastiques feront aussi l'objet d'investissements conséquents, que cela soit pour une nouvelle construction ou de la rénovation.
- Le Conseil communal continue à porter un accent fort sur l'entretien et l'amélioration du patrimoine bâti et en particulier sur les mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. A cet effet, de nombreux crédits ont été inscrits dans la planification financière.
- Il apparaît aussi au Conseil communal qu'il est nécessaire pour l'avenir de notre ville de réaliser des projets renforçant son attractivité. Dans cette optique, on trouve dans la liste des investissements des études relatives à la réalisation du projet EUROPAN au Col-des-Roches, la réalisation de la gare routière de la Place du 1er août ou encore de l'acquisition de terrains en vue d'un développement futur de la ville du Locle dans la zone des Saignoles.

Ces objectifs se conjuguent toutefois avec la volonté de diminuer l'endettement de la ville en poursuivant la tendance de ces dernières années. La dette brute actuelle se situe à Fr. 99 millions à fin 2012, après une diminution de plus de Fr. 26 millions entre 2008 et 2012.

Comme lors de chaque législature, les idées ainsi que les projets d'investissements ne manquent pas. Toutefois, compte tenu des moyens limités générés par la situation financière de la Ville, le Conseil communal a déjà dû opérer un important choix sur les projets retenus pour ces quatre prochaines années.

Le graphique ci-dessous représente les dépenses nettes d'investissements sur la période 2008-2017 ventilés selon la classification fonctionnelle. L'accent sur le sport est ainsi bien mis en évidence sur la période couverte par la présente planification financière.



Deux documents figurent en annexe du rapport: l'un concerne les investissements souhaités si la situation financière le permet et l'autre recense les projets intéressants mais finalement non retenus par le Conseil communal.

Comme notre capacité d'autofinancement ne nous permet pas de réaliser l'ensemble des investissements retenus, des choix seront donc encore nécessaires en fonction des possibilités financières annuelles au moment voulu.

Ci-après, deux tableaux récapitulatifs sont présentés :

Le premier constitue les données du graphique précédent, à savoir les dépenses nettes d'investissement sur la période 2008-2017 selon la classification fonctionnelle, avec le total cumulé sur la période 2014-2017 :

Dépenses nettes par fonction (en francs)	COMPTES 2008	COMPTES 2009	COMPTES 2010	COMPTES 2011	COMPTES 2012	BUDGET 2013	PF2014	PF2015	PF2016	PF2017	TOTAL 2014-17
<b>Désignation</b>											
ADMINISTRATION	917708	636667	167281	385276	995408	876000	525000	120000	378000	368000	1'391'000
SECURITE PUBLIQUE	28980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENSEIGNEMENT	130462	395961	388090	385488	721745	645000	2'012'000	3'815'000	3'300'000	795'000	9'922'000
CULTURE	614989	796931	1'077'073	1'169'458	970'261	375'000	235'000	20'000	0	1'940'000	2'195'000
LOISIRS	197908	40661	0	17'170	22'790	0	0	0	0	600'000	600'000
SPORTS	267182	168826	150'342	512'025	696'340	1'315'000	437'000	6247'000	6'475'000	6'370'000	19'529'000
SANTE	0	0	0	110'633	40'122	100'000	0	0	0	0	0
PREVOYANCE SOCIALE	0	0	50'000	76'465	0	250'000	220'000	0	0	0	220'000
TRAFFIC	1'652'536	2'885'437	3'085'888	3'746'266	2'045'129	3'400'000	4'825'000	3'837'500	3'453'000	3'985'000	16'100'500
APPROVISIONNEMENT ET PROTECTION DES EAUX	1'315'333	1'073'474	2'796'921	2'901'577	1'837'520	3'298'000	3'145'000	2'112'000	2'515'000	2'471'000	10'243'000
TRAITEMENT DES DECHETS	156'198	51'632	81'045	469'810	93'932	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	240'000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	299'315	80'366	338'169	360'457	19'714	1'585'000	5'170'000	-80'000	1'455'000	-350'000	6'195'000
SYLVICULTURE	38'300	24'373	834'222	146'083	233'175	0	0	0	0	50'000	50'000
INDUSTRIE, COMMERCE ET ELECTRICITE	0	0	715'588	2'878'675	543'996	0	0	0	0	0	0
FINANCES-IMPOTS (PATRIMOINE FINANCIER)	1'183'006	793'397	1'025'637	1'076'376	2'369'709	1'617'000	1'475'000	710'000	750'000	820'500	3'755'500
<b>Total des dépenses / recettes</b>	<b>6'801'918</b>	<b>6'947'725</b>	<b>10'710'256</b>	<b>14'235'759</b>	<b>10'589'840</b>	<b>13'521'000</b>	<b>18'104'000</b>	<b>16'841'500</b>	<b>18'386'000</b>	<b>17'109'500</b>	<b>70'441'000</b>

Le deuxième tableau récapitule de manière détaillée les dépenses et recettes d'investissement sur la période 2014-2017, selon le type d'investissement (budgétaire : valable sur un exercice comptable / extra-budgétaire : fait l'objet d'un rapport au Conseil général et est valable sur plusieurs exercices comptables) et la nature du patrimoine concerné (administratif ou financier).

	2014		2015		2016		2017		INVESTISSEMENTS NET
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX</b>	<b>19'712'000</b>	<b>1'608'000</b>	<b>19'926'500</b>	<b>3'085'000</b>	<b>22'390'000</b>	<b>4'004'000</b>	<b>21'817'000</b>	<b>4'707'500</b>	<b>70'441'000</b>
<b>INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF TOTAUX</b>	<b>14'607'000</b>	<b>1'578'000</b>	<b>19'216'500</b>	<b>2'085'000</b>	<b>21'640'000</b>	<b>3'004'000</b>	<b>20'992'000</b>	<b>3'703'000</b>	<b>66'085'500</b>
INVESTISSEMENTS BUDGÉTAIRES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'030'000	73'000	2'579'500	30'000	2'235'000	72'000	2'861'000	133'000	10'397'500
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE ADMINISTRATIF	705'000	200'000	25'000	0	25'000	0	25'000	0	580'000
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES À DEMANDER PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10'872'000	1'305'000	16'612'000	2'055'000	19'380'000	2'932'000	18'106'000	3'570'000	55'108'000
PRÉLÈVEMENTS RÉSERVE MESURES ANTICYCLIQUES ET PROJETS D'AGGLOMÉRATION		170'000							-170'000
TOTAL À AMORTIR		12'859'000		17'131'500		18'636'000		17'289'000	65'915'500
<b>INVESTISSEMENTS PATRIMOINE FINANCIER TOTAUX</b>	<b>5'105'000</b>	<b>30'000</b>	<b>710'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>750'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>825'000</b>	<b>1'004'500</b>	<b>4'355'500</b>
INVESTISSEMENTS BUDGÉTAIRES PATRIMOINE FINANCIER	930'000	0	710'000	0	250'000	0	825'000	4'500	2'710'500
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE FINANCIER	775'000	30'000	0	0	0	0	0	0	745'000
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES À DEMANDER PATRIMOINE FINANCIER	3'400'000	0	0	1'000'000	500'000	1'000'000	0	1'000'000	900'000

Le chapitre suivant apporte des précisions sur les différents investissements retenus dans la planification financière 2014-2017.

## 4 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

### 4.1 CHANCELLERIE

#### 4.1.1 Secrétariat communal

La transformation des locaux de la chancellerie et la restauration du mobilier de la salle du Conseil communal consistent principalement en une réfection des locaux de la chancellerie de manière à les rendre plus adaptés à la réalité quotidienne d'aujourd'hui et surtout plus fonctionnels. Ils n'ont en effet subi que peu de transformations depuis leur création. Or, aujourd'hui, ils sont devenus peu pratiques et ne répondent plus aux besoins quotidiens du service, ni même à un accueil de qualité pour les citoyens se rendant à la chancellerie.

De plus, compte tenu que le budget 2014, pour autant que votre autorité l'accepte en l'état, tient compte, comme en 2013 d'ailleurs, d'une augmentation d'un demi-poste à la chancellerie pour faire face à l'accroissement des tâches à accomplir, il sera alors nécessaire de créer une nouvelle place de travail sans parler de la volonté de localiser le parc machines (photocopieur, machine à affranchir) dans un local spécifique et non plus directement à côté de la place de l'apprenti.

Cet investissement a d'ailleurs déjà été inscrit depuis plusieurs années au budget, en particulier le renouvellement du mobilier de la salle du Conseil communal. Malheureusement, ces travaux n'ont pas pu être réalisés compte tenu du fait que les services sociaux sont à la recherche de locaux plus spacieux depuis quelques années également et que leur déménagement de l'Hôtel de Ville avait déjà été envisagé. Il aurait alors été aberrant de dépenser une somme pareille sachant cela.

De plus, la création d'un service du domaine public loclois ainsi que sa localisation à l'Hôtel de Ville constituent une nouvelle donnée dont il faudra tenir compte.

## **4.2 FINANCES**

### **4.2.1 Informatique**

#### ***Matériel informatique***

Ce poste permet le roulement annuel du matériel informatique (ordinateurs, portables et imprimantes). Avec ce montant, nous arrivons à conserver un parc informatique de qualité permettant aux collaborateurs d'avoir des outils de travail performants. A noter que nous ne changeons pas systématiquement une machine après 4-5 ans, son utilisation et son importance étant préalablement analysées.

Le montant est plus important en 2014 car des achats de portables sont prévus.

#### ***Infrastructure téléphonie***

Le central téléphonique de la ville a été mis en service en 2008. Le choix du modèle avait été effectué, entre autres, en raison de la possibilité d'y connecter des téléphones VoIP.

La téléphonie « Voix sur IP » ou « VoIP » consiste à utiliser le réseau informatique pour l'établissement de communications. Cela implique qu'un bureau connecté informatiquement n'a plus besoin de ligne téléphonique payée mensuellement chez un opérateur. De plus, toutes les communications de/vers l'Administration deviennent gratuites.

A ce jour, divers services communaux « décentralisés » ont été équipés de cette technologie (clinique dentaire, centre d'orthophonie, bibliothèques,...).

La prochaine étape est d'équiper plusieurs sites communaux dont la solution téléphonique actuelle ne répond pas aux besoins (musée d'horlogerie, musée des beaux-arts et le bureau d'observation du COSC). Le projet est de les équiper d'antennes VoIP et d'appareils mobiles. Pour y parvenir, nous devons impérativement procéder à la mise à jour du central.

Le montant annoncé englobe l'infrastructure pour ces trois sites (environ 15'000.- chacun) ainsi que les licences et les honoraires pour la mise à jour du central.

## ***Migration ABACUS / ETIC***

Notre application financière actuelle date de 2001 et ne répondra plus aux besoins du service des finances, notamment avec la prise en compte de la prochaine mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) qui a engendré une réflexion quant à l'avenir de ladite application.

Le gouvernement neuchâtelois a décidé dans un premier temps que l'entrée en vigueur du MCH2 dans toutes les communes et l'Etat de Neuchâtel aurait lieu en même temps ; pour ce faire un comité de pilotage et des groupes de travail ont été constitués permettant de mener à bien cette transition.

Nous avons fait le constat qu'en gardant l'application actuelle, nous allions nous retrouver seuls avec une solution différente des autres communes (exceptée La Chaux-de-Fonds utilisant la même application que l'Etat). Sachant qu'en parallèle le CEG (Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel et fournisseur des autres communes) avait lancé un appel d'offre de marché public pour remplacer son application, il devenait évident de s'approcher de lui pour bénéficier de synergies cantonales.

De plus, l'application financière étant fortement liée à l'application de gestion communale, il a été décidé de remplacer cette dernière par l'application « ETIC » développée par le CEG. Nous nous trouverons ainsi dans la même configuration que les autres communes neuchâteloises (hormis La Chaux-de-Fonds).

Une convention a été signée par les pouvoirs exécutifs communaux des villes de Neuchâtel et du Locle le 6 mai 2013 afin de définir le cadre de la collaboration informatique.

Le montant annoncé est celui estimé par le CEG pour la mise en place de l'application financière « ABACUS » et de la solution de gestion communale « ETIC ».

### **4.2.2 Ressources humaines**

Le projet de gestion de temps a été validé en 2008 par le Conseil communal. Celui-ci prévoyait l'installation du nouveau logiciel choisi dans l'ensemble des services de l'Administration en fonction des besoins et des spécificités. La création de nouveaux services ou le déménagement de certains bureaux implique une expansion du logiciel non-prévue initialement et donc des coûts supplémentaires. De plus, l'investissement prévoit l'acquisition d'un module spécifique pour la gestion de la ventilation des heures dans les services où cela se fait déjà (voirie, piscine, etc.) ainsi que la mise en place d'une interface permettant de faire le lien entre les informations encodées dans le logiciel de gestion de temps et le nouveau logiciel comptable Abacus. A noter que cette solution est en cours d'étude par les services concernés.

## **4.3 MUSÉES ET TOURISME**

### **4.3.1 Casino théâtre**

Projet d'envergure avec rapatriement du théâtre de poche « La Grange » dans l'enceinte du Casino, création d'une salle de cinéma de 120 places au sous-sol (excavation possible selon rapport chiffré d'un ingénieur civil), refonte de l'espace cuisine et création d'une brasserie ultramoderne au design époustouflant. Refonte des loges pour atteindre les standards actuels et création de trois chambres de

résidence pour artistes dans les combles existants. Brasserie, théâtre, concerts, cinéma réunis en un seul lieu de vie qui va faire rayonner notre ville loin à la ronde.

#### **4.3.2 Extension du MHL**

Un projet d'extension a été présenté au Conseil communal par le comité du musée. Il s'agit d'une construction semi-enterrée sur deux niveaux d'un bâtiment moderne et fonctionnel à l'architecture remarquable. Sis au nord du Château des Monts, il comprendra, entre autres, une salle de conférence, une salle d'exposition temporaire, une salle d'exposition permanente, un atelier, des locaux de stockage, des toilettes modernes avec accès pour handicapés, etc.

### **4.4 INSTRUCTION PUBLIQUE**

#### **4.4.1 Ecole obligatoire**

##### ***Collèges de Beau-Site et de Daniel-JeanRichard***

En raison de réaménagement des espaces au sein du collège et de l'état actuel de quelques salles, la rénovation des salles du 3ème étage de DJR devient nécessaire. La salle des travaux manuels actuellement à DJR 9 est vétuste et ne répond plus à toutes les conditions de sécurité.

Les sommes prévues Frs 412'000.- en 2014; Frs 30'000.- en 2015; Frs 30'000.- en 2016, comprennent les travaux de réaffectation, suite à l'étude entreprise par le Service de l'urbanisme, des salles de travaux manuels, salle vidéo, salles de soutiens, espace lecture (y compris mobilier pour salles de travaux manuels) à DJR et la salle de science du collège de Beau-Site.

##### ***Collège de Jehan-Droz***

La rénovation adéquate de l'Aula du collège Jehan-Droz après une quarantaine de bons et loyaux services s'avère nécessaire. Le système de portes coulissantes est usé et l'acoustique est tout particulièrement mauvaise. Bon nombre d'artistes et musiciens en ont fait l'amer constat au détriment de la qualité de leur prestation.

Les coûts ont fait l'objet d'une estimation.

Il s'agit de :

- parois amovibles à changer et à insonoriser (sur le base du devis des parois amovibles installées en salle multimédia avec un ajout estimatif pour l'insonorisation) Frs 50'000.-
- modification de l'installation du régisseur et modification de la sono de la salle Frs 50'000.-

Cette salle réunit notamment les diverses manifestations suivantes:

- rencontres des enseignants, des parents et des élèves;
- spectacles pour les élèves des trois cycles (théâtre, théâtre interactif, forum, concerts, animations diverses);
- activités complémentaires facultatives;
- auditions de la Musique scolaire;
- cérémonie de fin de scolarité;
- projections de films et visionnement d'émissions télévisées;

- conférences de la Fondation promotion santé;
- cours de formation continue;
- Ecolades;
- dépouillement des élections.

### ***Collège de Daniel-JeanRichard***

Les locaux loués à Banque 7 pour la classe de 1ère-2ème deviennent inadaptés à la pédagogie actuelle. Vu l'installation du matériel scolaire dans le collège des Jeanneret, la surface des locaux laissés vides au 1er étage du collège de Daniel-JeanRichard conviendrait à l'aménagement de la classe située actuellement à Banque 7. Les travaux d'aménagement et de renouvellement du mobilier usagé sont estimés à Frs 30'000.-.

Bien évidemment, la résiliation du bail de location permettra de réaliser une économie financière.

### ***Collège de Beau-Site***

Le mobilier de classe se fait désuet et doit être renouvelé. Les sommes prévues, Frs 40'000.- par année, permettront de remplacer le mobilier de 8 classes en 4 ans.

## **4.5 GARAGE**

Plusieurs véhicules et agrégats seront changés d'ici 2017 dans le cadre du renouvellement du parc à véhicules, ceci afin de compresser au mieux les charges dues aux importantes réparations et au manque de pièces détachées pour certains vieux véhicules. De plus, ce renouvellement permettra une notable amélioration des normes environnementales.

## **4.6 VOIRIE**

### **4.6.1 Service de la voirie**

Depuis l'introduction de la taxe au sac le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous avons constaté que le tri des déchets s'était nettement amélioré. Afin de continuer dans la rationalisation du ramassage des déchets urbains au porte à porte, nous avons prévu de poursuivre l'installation de conteneurs enterrés dans les quartiers.

Le bâtiment de la menuiserie, sis à la rue des Billodes 46 est vétuste et totalement dépourvu d'isolation, ce qui occasionne des frais de chauffage très importants. Par ailleurs, l'étanchéité du toit est à refaire pour éviter des dégâts d'eau à l'outillage. Les travaux de remise en état permettront à terme des économies d'énergie.

Le bâtiment de la rue des Billodes 52 est mal isolé. Il est prévu la pose d'une porte à chaque extrémité du couvert (Est et Ouest). Ceci devrait non seulement améliorer le rendement énergétique mais également sécuriser le site. Parallèlement la Gérance des immeubles a prévu de refaire l'étanchéité et l'isolation du toit du Garage.

Le bassin de la fontaine des jardins de l'Hôtel-de-Ville penche d'environ 15 cm. Une remise à niveau s'impose afin de remédier à cet état de fait. Si rien n'est entrepris rapidement, il ne sera malheureusement plus possible de voir fonctionner cette fontaine.

La réfection des jeux publics se poursuit. Nous arrivons aux deux dernières étapes. D'ici 2015 tous les jeux de la ville du Locle auront été renouvelés et sécurisés aux normes actuelles. En fonction de leur utilisation deux secteurs (Gentianes et Primevères) seront repensés voire non renouvelés.

#### **4.6.2 Piscine Patinoire**

Les filets existants datent de la construction de la patinoire et ne sont plus adaptés aux critères de sécurité actuels, de même que la bande. Pour garantir la sécurité du pourtour de la patinoire, il est prévu la pose d'une nouvelle bande et de plexiglas. La non réalisation de ces travaux pourrait entraîner l'impossibilité de pratiquer des matchs de hockey sur glace.

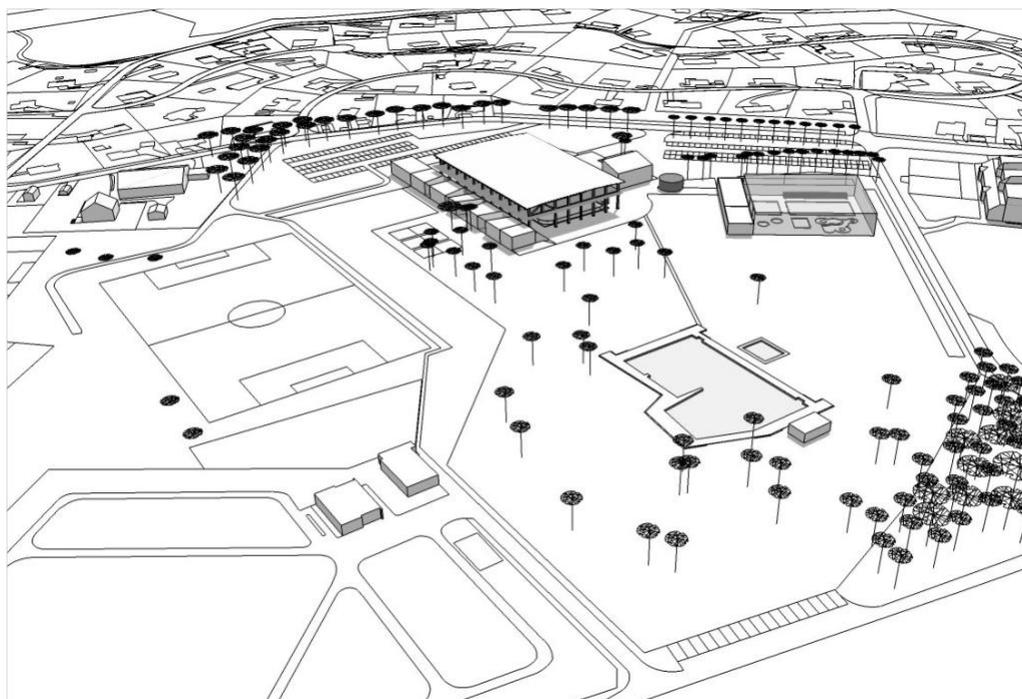
Tous les 10 ans une révision complète des compresseurs est nécessaire. Ces révisions interviendront durant les 2 prochaines années.

Le fond de la piscine doit être repeint tous les 4 ans. Avant ces travaux de peinture en 2016, nous allons profiter d'effectuer le rhabillage du fond des bassins.

#### **4.6.3 Centre sportif du Communal**

Suite aux travaux de la commission « spéciale Sports » et à l'octroi d'un crédit extra budgétaire de Fr. 60'000.- par le Conseil Général, une pré-étude a été réalisée par un bureau d'architecture. Une analyse des différentes variantes a été faite pour l'installation de nouvelles infrastructures sur le site. Le Conseil communal a considéré dans son plan de législature que l'amélioration des infrastructures sportives était une priorité, notamment pour la pratique et l'apprentissage de la natation ainsi que le remplacement des structures vieillissantes.

Dès lors, le Conseil communal a retenu à ce stade deux projets concernant la réalisation d'un bassin de natation couvert de 25 mètres et ses annexes ainsi que la construction de nouveaux vestiaires multisports afin de pallier le manque d'infrastructures, notamment pour les hockeyeurs et les footballeurs.



*Illustration de l'étude de faisabilité du réaménagement du Centre sportif du Communal, nouveau bassin couvert et vestiaires*

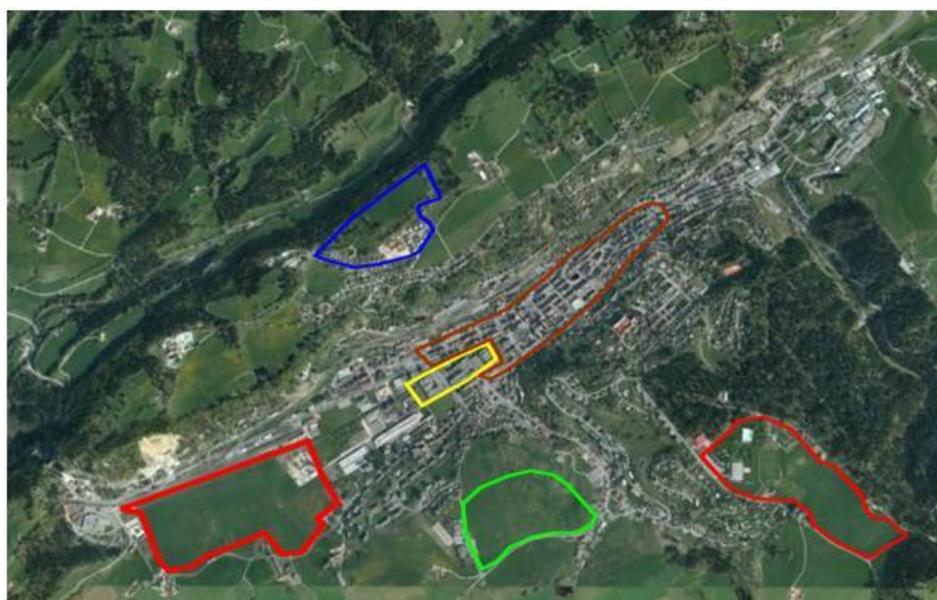
#### 4.6.4 Partenariat public-privé dans le domaine des sports

Certaines infrastructures sportives vieillissantes feront probablement l'objet de projets de rénovation. Le Conseil communal reste attentif à ce partenariat public-privé qui pourrait concerner par exemple le tennis-club de la ville pour ses courts couverts, le FC-Ticino concernant les vestiaires des Marais, ainsi que le stand de tir.

### 4.7 URBANISME ET ENVIRONNEMENT – GÉNIE CIVIL

#### 4.7.1 Aménagement

Plusieurs zones de développement verront le jour ou seront renforcées ces prochaines années. Ainsi, des investissements importants, aussi bien privés que publics, seront réalisés tant sur les pôles d'habitations (bleu), de développement économique (vert) et de formation (jaune), que des zones de « détente et loisirs » (rouge).



Ces différentes zones et investissements sont bien sûr complémentaires à la requalification nécessaire de notre centre ville historique (brun), à la valorisation des centres culturels (Ancienne poste, musée des beaux-arts, Casino,...), aux développements de la mobilité et à la réalisation du projet H20.

Plusieurs zones bénéficieront donc de nouveaux aménagements. En phase d'études ou de réalisation, celles-ci ont un rôle structurant et permettront de développer un peu plus encore la ville du Locle.

#### ***Secteur « Plaine du Col »***

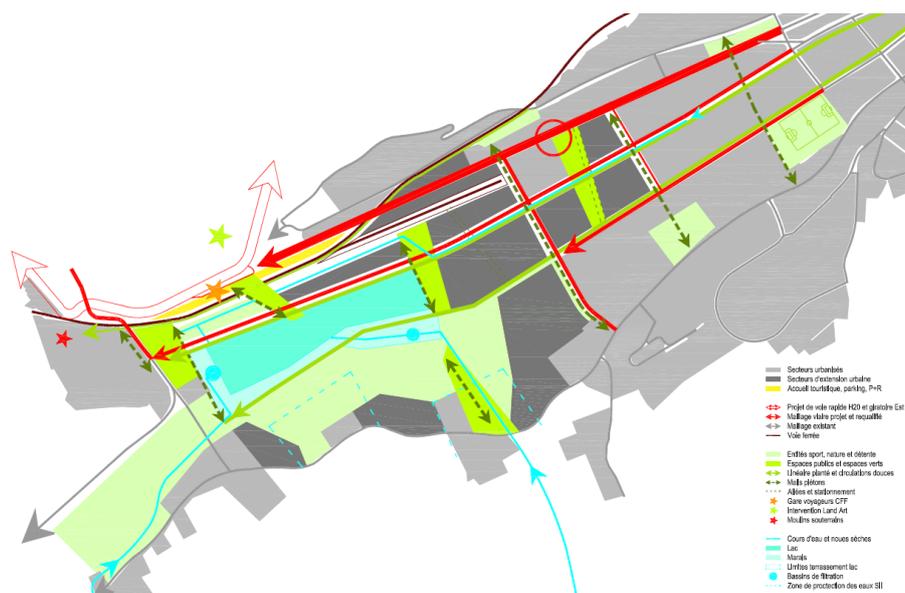
En termes d'image, rappelons que le secteur du Col-des-Roches est d'une haute importance. En effet, ce périmètre n'est autre que l'entrée en Ville, l'entrée dans le Canton et de surcroît l'entrée en Suisse. Cette porte d'entrée se doit être à la hauteur de la qualité de la cité qu'elle annonce.

Actuellement, nous sommes en phase de finalisation d'un schéma directeur. Le rôle de celui-ci est de transcrire les intentions, les objectifs et les enjeux identifiés dans le projet du concours European. De nouvelles contraintes ont dû être intégrées, dont en

particulier celles du projet d'évitement routier H20 ainsi que du maintien des surfaces de la gare marchandise.

Ce schéma directeur définit, dans son programme, les éléments suivants :

- **la revalorisation du site naturel et paysager** par la constitution d'un lac et d'un marais ;
- **la densification du site** par la création d'un "raccordable" entre la fin de la Ville et la frontière. La transformation de ce lieu de passage en un lieu d'échanges et de rencontres, notamment par la constitution d'espaces publics de valeur reprenant l'identité de notre Ville, permettra de rétablir la symbiose entre habitat, activités économiques et équipements publics.



Le site devra se développer par l'initiation de procédures en fonction des opportunités qui se présenteront. Au demeurant, le lac constitue l'élément fédérateur et fondateur du périmètre, mais également l'amorce et l'attrait de tout l'aménagement de cette vaste plaine.



C'est pourquoi nous avons inscrit au sein de la planification financière les montants nécessaires à l'acquisition des terrains, aux différentes études et aux premières étapes de l'aménagement de la surface d'eau.

### ***Secteur « Les Malpieres-Supérieures »***

Le secteur de développement des « Malpieres » reste le périmètre de réserve de terrain de la Ville affecté à l'habitat. Sur l'ensemble de ce petit territoire, il y a eu, dès l'origine des premiers plans, une volonté d'offrir à la population une typologie de logements diversifiée. Les caractéristiques naturelles reconnues de ce périmètre sont en ce sens une opportunité intéressante. Le secteur a fait l'objet de plusieurs projets de planification.

En 2007, après moult études et ajustements, un nouveau plan directeur de quartier a été sanctionné. Ce document a permis de clarifier la planification du périmètre selon les réalités du site. Depuis plusieurs années, les « Malpieres » se sont ainsi développés au nord de la Ville du Locle, avec la réalisation progressive de différents quartiers.

Dans un premier temps, la modification partielle du plan d'affectation a permis d'engager la construction d'immeubles sur le secteur inférieur. Après huit ans de travaux, la quasi totalité des terrains est désormais construite.



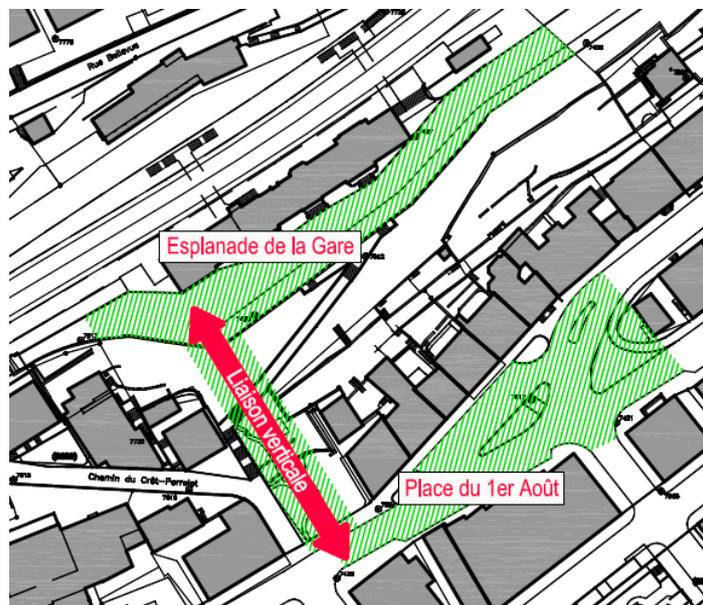
Depuis quelques années, nous avons engagé une procédure de modification partielle du secteur supérieur. Ce dernier est naturellement séparé du périmètre inférieur par une bande rocheuse boisée assez raide. Ce seuil naturel isole la partie supérieure constituée de pâturages boisés et de pré-champs. Si la partie inférieure est plus ouverte et offre des dégagements sur les lointains, le secteur supérieur permet d'offrir des parcelles d'une rare qualité. C'est la raison pour laquelle une planification sérieuse et réfléchie doit être préalablement mise en place. Le lotissement de ce secteur supérieur s'est vu conditionné à l'établissement d'une étude d'impact sur le bruit routier. Cette exigence ayant été satisfaite, le dossier a suivi la procédure d'approbation et a été soumis au Conseil général le 1er octobre 2012. La procédure est néanmoins et pour le moment bloquée par une opposition.

S'agissant du développement du secteur, le premier tronçon – qui correspond à la première étape du tronçon routier de ces équipements – permettrait d'offrir environ 18 parcelles pour de l'habitat à faible densité. Les secteurs suivants sont quant à eux colloqués en zones d'habitat groupé et collectif. Le lotissement de la globalité de ce périmètre supérieur devrait permettre d'accueillir entre 300 et 350 habitants. Les crédits qui sont soumis à la planification concernent les études et le premier tronçon de ce secteur.

### ***« Place du 1er Août » et « l'Esplanade de la gare »***

Depuis plusieurs années, la requalification et la revalorisation des espaces urbains publics sont des préoccupations constantes. Par étapes successives, plusieurs lieux ont bénéficié d'amélioration au sein du site bâti. Nous pensons notamment à la place

du Marché, au secteur des écoles avec l'implantation du CIFOM, à l'esplanade de l'Hôtel de Ville, au parking James Guillaume et d'autres encore. Ces opérations s'inscrivent en totale adéquation avec les mesures d'accompagnement du plan directeur partiel de mobilité visant à limiter drastiquement le transit au centre-ville à l'aune de l'ouverture de l'évitement.



C'est dans ce contexte que nous proposons d'engager une réflexion sur la requalification des deux espaces importants, voire stratégiques, au centre du bâti urbain. Il s'agit de la place du 1er Août et de l'esplanade de la gare. Ces deux périmètres seront prochainement reliés entre eux par l'ascenseur actuellement en construction et qui jouera pleinement son rôle de trait d'union. S'agissant de la place du 1er Août, en plus de proposer un réaménagement, il est envisagé de regrouper l'ensemble des bus urbains, TransN et Car Postaux, afin d'apporter une lisibilité plus grande aux transports publics tout en s'inscrivant dans le principe de transfert modal.

A la hauteur de l'esplanade de la gare, il est également prévu de donner à cette terrasse dominant les toits de la Ville une image chatoyante plus contemporaine. Cette mesure devrait également valoriser le bâtiment de la gare et faciliter les négociations des CFF pour y loger une activité commerciale.

Retenus par le projet d'agglomération fédéral, ces deux aménagements, en lien direct avec la liaison verticale, feront l'objet, dans un premier temps, d'un concours d'architecture. C'est sur la base des résultats de ce dernier que le projet d'aménagement pourrait être engagé selon la planification.

### ***Développement du secteur des Saigoles.***

Avec le développement industriel de ces vingt dernières années, les biens-fonds qui permettaient d'accueillir de nouveaux bâtiments du secteur secondaire se raréfient à tel point, qu'hormis quelques terrains dont nous n'avons pas la maîtrise foncière, il ne nous reste plus qu'une seule parcelle à proposer.

Partant de ce constat et tout en souhaitant poursuivre un développement mesuré du secteur d'activités, nous avons engagé une modification partielle du plan

d'aménagement dans le but d'étendre la zone d'activité économique des Saignoles et ceci en est de la zone actuellement colloquée en ZAE. Rappelons que le secteur des Saignoles est inscrit comme pôle de développement régional dans le plan directeur cantonal. En outre ce secteur, dont la Promotion économique de l'Etat possède 49'000 m<sup>2</sup>, est entière libre de construction. Au demeurant ce bien-fonds fait actuellement l'objet de réservations de sociétés qui pourraient très prochainement réaliser une opération.

Délimité au nord et à l'est par la ligne de crêtes qui couronne les vallées perpendiculaires du bied, le plateau des Saignoles s'apparente à un balcon surplombant la Ville. Ce site présente un paysage ouvert et vallonné, dominé au nord par un point haut constituant un véritable promontoire sur la Ville. Cette situation privilégiée exige un aménagement qualitatif de haut niveau où la valorisation des qualités environnementales du site et la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le territoire deviennent prépondérantes. Précisons encore qu'en l'état actuel, ce secteur forme une poche creuse au sein du périmètre de la zone urbanisée, ce qui a pour corollaire que l'ensemble des équipements de base (eau, gaz, électricité) a été installé et dimensionné pour supporter une telle extension qu'il serait intéressant de rentabiliser davantage. La mise en zone à bâtir des terrains en est du secteur déjà affecté doit être réalisée dans les meilleurs délais. La sanction des plans permettra de finaliser les tractations en cours, ce bien-fonds étant actuellement en mains privées.



Les investissements planifiés pour ces quatre prochaines années consistent, en plus de l'acquisition des terrains et des études nécessaires à chaque étape, à la viabilisation par secteur comprenant les voies publiques et les canalisations.

### ***Génie civil***

Les efforts menés ces dernières années pour la réfection des voies publiques et l'adaptation du réseau d'évacuation des eaux en système séparatif se poursuivent avec un accent tout particulier sur la rue du Crêt-Vaillant. En effet, cette rue bénéficiera d'une reprise complète de la chaussée et des canalisations. Ces travaux

permettront, en collaboration avec les habitants, une mise en valeur de l'ensemble de ce tronçon et du centre ville.



Comme par le passé, des aménagements et des rénovations de canalisations s'effectueront en collaboration avec Viteos SA. Divers travaux d'importance seront réalisés, dont la requalification de la place James Guillaume. La mise en système séparatif de notre réseau d'évacuation des eaux permettra d'améliorer le taux de rendement de notre station d'épuration.

### ***Projet nouvelle halle de Beau-Site***

Pour donner suite aux conclusions du rapport de la commission occasionnelle "infrastructures sportives" au Conseil général du 28 novembre 2011, et à l'arrêté du Conseil général, une étude de faisabilité réalisée par un bureau d'architecte de la place pour l'assainissement et la réhabilitation du complexe sportif de Beau-Site a été engagée. Il s'est en effet avéré que les salles existantes ne répondaient plus à la demande en termes de normes sécuritaires.

L'étude de faisabilité propose la construction d'une nouvelle halle de sport sur le site de Beau-Site en remplacement de l'ancienne halle. Cette nouvelle construction devrait permettre de répondre aux besoins les plus urgents pour dispenser les cours d'éducation physique et sportive selon les exigences de la Confédération en la matière, et de combler le manque avéré de salles de sport en Ville au profit des différents clubs et organisations sportives.

S'agissant de l'analyse du site et de la recherche de parti, l'étude a rapidement montré que l'ancienne halle ne pouvait pas faire l'objet d'une transformation sans l'engagement de coûts disproportionnés. Cette salle ne satisfait plus aux exigences dimensionnelles pour la dispense du sport. De surcroît, les locaux servants sont totalement obsolètes.

C'est sur la base de ce constat qu'un avant-projet de faisabilité a été développé. Ce dernier s'appuie sur la halle Collège 1 comme donnée intangible et propose l'implantation contiguë et perpendiculaire d'un nouveau volume. Cette proposition met également un accent important sur la rationalisation des circulations internes et leur distribution au niveau de la conjonction des deux volumes. Le parti architectural de mettre l'accent sur ces éléments renforce encore l'image d'une articulation marquant l'entrée principale.

S'agissant de l'ancienne halle, plusieurs scénarios de réaffectation sont proposés, mais rien n'a encore été ni défini ni chiffré à ce jour.

Au vu de l'importance du crédit annoncé et dans le respect de la loi sur les marchés publics, un concours d'architecture devrait être organisé pour la réalisation de ce projet.

#### **4.7.2 Mobilité**

La mobilité joue un rôle conséquent dans le développement d'une ville et d'une agglomération urbaine. Plusieurs démarches et projets ont été réalisés ou sont en cours de l'être, afin de permettre de repenser la mobilité et d'améliorer un peu plus encore la qualité de vie au centre ville. Nous pouvons citer par exemple la généralisation des zones de modération du trafic (près d'une vingtaine de kilomètres depuis 2008), telle que la mise en place de zone 30 ou 20 km/h, le classement de rues en zone piétonne ou la suppression progressive de courts-circuits.

Dans l'attente de la mise en place de la route de contournement (H20) et des différents aménagements y relatifs, l'amélioration de la mobilité prendra donc plusieurs formes. Différents projets sont donc en cours de réalisation (bornes et véhicules électriques, vélos en libre service, subventions en terme d'abonnement ou d'achat, augmentation de l'offre en transports publics – accord de l'Etat etc.).

#### **Voies bus**

Depuis 2012, la ville du Locle bénéficie d'un renforcement de sa cadence bus. Toutefois, différentes réalisations et adaptations sont en cours. Pour optimiser la fréquentation et l'efficacité des transports publics, la ville du Locle, en collaboration avec l'Etat, travaille à la réalisation de voies bus, permettant une meilleure traversée du centre-ville. Un projet de réalisation a été élaboré. Celui-ci repose sur deux régimes différents, à savoir la mise en place de voies bus « bidirectionnelles » (en « est » et en « ouest ») et de voies bus limitées à certaines heures (centre).



#### **Systeme de mobilité multimodale**

Comme précisé ci-avant, un système multimodal sera réalisé dans la continuité de la réalisation de l'ascenseur gare – centre ville. Donnant lieu à un concours, il permettra de réaménager l'esplanade de la gare et la place du 1er août. Il favorisera également des aménagements futurs plus en est en direction de la place du marché et de la route du Crêt-Vaillant, dans le cadre d'une requalification du centre-ville.

## **4.8 ADMINISTRATION IMMEUBLES**

### **4.8.1 Gérance**

Dans la continuité des dernières années, les investissements retenus l'ont été en fonction des urgences choisies, de critères d'économies d'énergie ou d'amélioration extérieure du patrimoine bâti. Des priorités ont été définies en fonction de l'enveloppe totale retenue par le Conseil communal.

#### ***Patrimoine administratif***

Les investissements retenus pour la planification financière 2014-2017 concernent principalement des travaux relatifs aux économies d'énergie et de confort des usagers des bâtiments concernés. Des travaux de rénovation de toitures avec isolation, de remplacement de fenêtres par des nouvelles fenêtres à triple vitrage et de chaudières plus efficaces et plus économes en énergie sont prévus sur divers bâtiments.

Un montant global a été prévu dans le cadre des mises en conformité des installations électriques de divers bâtiments demandées par Viteos S.A. (rapports de sécurité).

La halle polyvalente fera l'objet d'un crédit extra-budgétaire pour la rénovation de la toiture actuelle en Sarnafil dont la durée de vie est relativement courte.

Un crédit extra-budgétaire est prévu pour le Temple. En effet le remplacement de l'orgue, qui prend de l'âge et qui ne donne plus satisfaction, doit être envisagé. Ce dossier est étudié en collaboration avec la paroisse réformée et deux organistes.

#### ***Patrimoine scolaire***

La planification prévue porte sur l'entretien de plusieurs bâtiments scolaires, plus particulièrement des travaux relatifs à des améliorations énergétiques, soit principalement la continuité du remplacement de fenêtres (à triple vitrage) et d'éléments de vitrages de cages d'escaliers et d'entrées de collèges. La réfection et l'isolation de la toiture du collège de La Jaluse sont également prévues.

Il est également prévu un crédit budgétaire pour le collège Jehan-Droz pour le remplacement des compresseurs de froid. En effet, les installations actuelles devront être mises hors service à fin 2014 selon les nouvelles normes législatives fédérales.

Un montant global a été prévu dans le cadre des mises en conformité des installations électriques de divers bâtiments demandées par Viteos S.A. (rapports de sécurité).

Il est prévu un crédit extra-budgétaire concernant le complexe des halles de Beau-Site, à savoir la construction d'une nouvelle halle de sports et la rénovation de la nouvelle halle de Beau-Site (halle Collège 1).

#### ***Patrimoine financier***

La planification prévoit de poursuivre l'effort sur les assainissements énergétiques de plusieurs bâtiments par le remplacement des fenêtres, l'assainissement d'installations de chauffage y.c. la pose de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et la réfection et l'isolation de toitures.

Plusieurs immeubles seront l'objet de l'installation de l'eau chaude générale (suppression des chauffe-eau à gaz et électriques). L'installation du chauffage central et de l'eau chaude générale sera réalisée pour l'immeuble Crêt-Vaillant 28.

En outre, il demeure plusieurs appartements dans les bâtiments communaux qui nécessitent une rénovation importante (plus particulièrement salles de bains et cuisines). Ces travaux sont exécutés ponctuellement, lors de changement de locataires et permettent d'offrir en location plusieurs appartements répondant à la demande actuelle sur le marché du logement. Ces travaux sont rentabilisés et répercutés sur le loyer.

Pour l'immeuble M.-A. Calame 15, il est prévu la reprise en sous-œuvre du bâtiment puisque celui-ci présente également la même problématique que l'Ancienne poste par rapport à sa statique.

Dans la continuité des travaux réalisés ces dernières années, des investissements sont prévus pour permettre la création de grands appartements (4 et 5 pièces principalement) afin de répondre à ce type de demandes.

Comme pour les immeubles scolaires et administratifs, un montant global a été prévu dans le cadre des mises en conformité des installations électriques de divers bâtiments demandées par Viteos S.A. (rapports de sécurité).

L'immeuble Tertre 14-16 fera l'objet en 2014 de travaux d'isolation des façades et le remplacement complet des fenêtres, travaux pour lesquels le Conseil général a déjà voté le crédit nécessaire.

## **4.9 SERVICES INDUSTRIELS - VITEOS**

### **4.9.1 Valeur du réseau d'eau et investissements en relation**

Une évaluation de notre réseau d'eau a été faite en 2011, avec les coûts 2011 et les données du réseau à fin 2010. Depuis l'ancienne estimation en 2008, le coût du génie civil a augmenté de 10% à 15%.

Ce paramètre est essentiel dans le calcul de la valorisation et va influencer grandement les montants d'investissement.

Pour les conduites d'eau, sans les réservoirs ni les pompages :

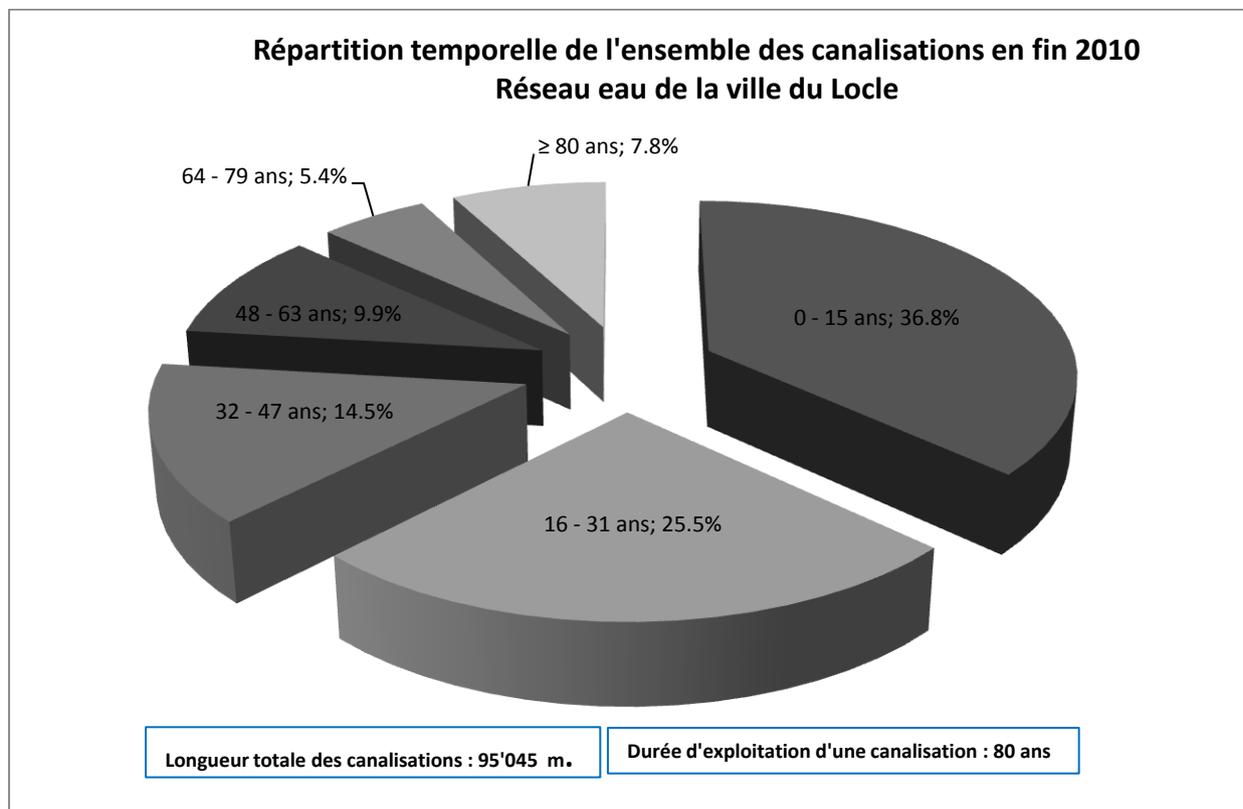
- la valeur de remplacement a été évaluée à **Fr. 77'705'000.-**
- pour une longueur totale de canalisations de **95'045 mètres**

La répartition temporelle des équipements se base sur les critères suivants :

- Transport, distribution et branchements
- Durée moyenne d'exploitation : 80 ans
- Longueur totale : 95'045 mètres
- Représentation par tranche de 16 ans

La longueur du réseau a augmenté du fait que nous avons tenu compte de toutes les conduites d'eau depuis les sources jusqu'à la chaîne de traitement; de plus il y avait plusieurs tronçons dans la distribution qui n'étaient pas datés. Ces tronçons ont

obligatoirement plus que 60 ans car depuis 1950 tout a été répertorié. N'ayant pas d'indications précises, nous avons réparti ces tronçons linéairement de 10 ans en 10 ans entre 1900 et 1950. C'est pour cette raison que la tranche d'âge > 80 ans a passablement augmenté. Par contre la tranche d'âge 64 à 79 ans a diminué car les travaux de remplacement de ces dernières années ont porté principalement sur cette tranche d'âge.



Le graphique ci-dessus montre que notre réseau jouit d'un bon état d'entretien, grâce aux efforts financiers consentis régulièrement au cours de ces dernières décennies. Si cette stratégie représente l'un des éléments pouvant expliquer en partie le niveau du prix de l'eau de notre Ville, elle a aussi pour conséquence que d'une part, la distribution de l'eau n'est pas perturbée par des ruptures de conduites et autres incidents et que d'autre part, le volume des dépenses annuelles actuelles d'entretien est limité.

A partir de toutes les différentes valeurs d'équipements par secteur ainsi que des dates de pose, nous avons à nouveau calculé un optimum d'investissement annuel qui cherche à lisser au mieux les différentes demandes de crédit, tout en assurant un rajeunissement contrôlé des équipements anciens.

Dans le cas idéal, il faudrait avoir 5 tranches de 16 ans à 20%.

Pour l'ensemble des conduites d'eau alimentant le territoire communal du Locle, l'investissement optimum recalculé pour ces prochaines années est à 0.87% de la valeur à neuf du réseau soit, en valeur absolue et par rapport aux prix unitaires 2011, à **Fr. 675'000.- par an (main d'œuvre comprise)**. Nous donnons ci-après les résultats de l'analyse sous forme de tableaux et de graphiques.

### 4.9.2 Investissements optimum pour les 8 prochaines années

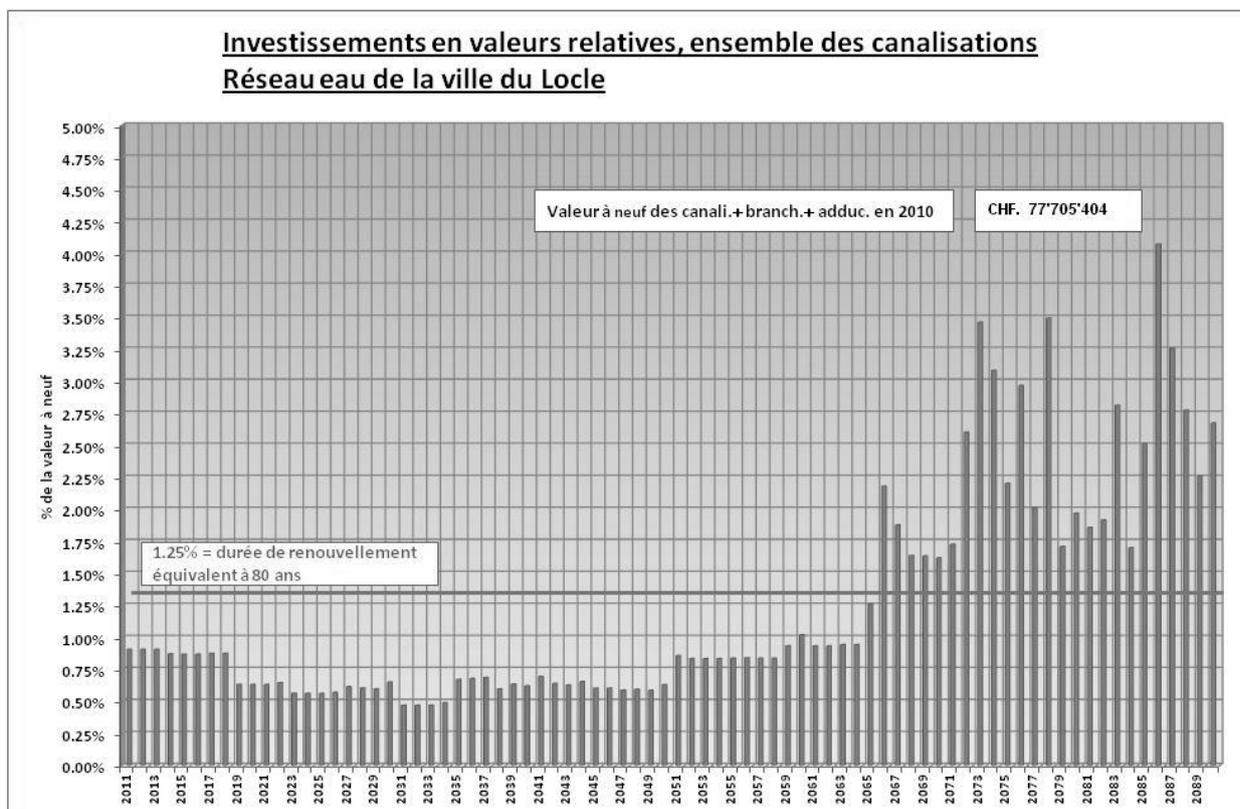
Année	Valeur en Fr	Valeur en %
2014	Fr 675'889	0.87 %
2015	Fr 674'035	0.87 %
2016	Fr 674'035	0.87 %
2017	Fr 679'624	0.87 %
2018	Fr 679'624	0.87 %
2019	Fr 490'767	0.63 %
2020	Fr 490'797	0.63 %
2021	Fr 490'767	0.63 %
		Moyenne : 0.78 %
		Durée d'exploitation équivalente : 128 ans

Les différences entre les francs et les % sont dues à l'arrondi effectué sur les %.

### 4.9.3 Investissements optimaux au cours du temps

L'évaluation se base sur les critères suivants :

- Conduites de transport, de distribution et de branchements
- Investissements par an en valeurs relatives rapportées à la valeur à neuf 2011
- Echantillonnage par période de 4 ans
- Investissements constants sur 80 ans : 1,25%



En fonction des dates de pose des différentes conduites d'eau, l'analyse montre que pour ces prochaines années, les investissements de renouvellement seront linéaires à 0.87% de la valeur de remplacement en 2011 (amortissement technique moyen de 115 ans, alors que la durée d'exploitation est de 80 ans), pour atteindre un minimum voisin de 0.50% vers 2032. Cette répartition des investissements dans le temps est à l'image de la répartition temporelle des équipements en place et confirme la tendance annoncée lors des demandes de crédit précédentes.

#### **4.9.4 Evolution des dépassements de la durée d'exploitation en fonction des investissements optimums**

Les canalisations qui dépassent la durée d'exploitation de 80 ans (environ 8% de la longueur totale des canalisations à fin 2010) vont continuer à diminuer ces prochaines années, en relation avec les investissements optimums proposés. Nous ne cherchons pas à diminuer le remplacement de ces conduites d'une manière trop rapide, ce qui nécessiterait des investissements importants ces prochaines années, mais à contrôler une diminution constante de ces conduites.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que les investissements calculés sont, du point de vue du maintien des équipements, un seuil en dessous duquel il ne serait pas opportun d'aller pour ne pas préteriter la politique d'entretien menée jusqu'ici.

En résumé, selon nos analyses 2010, pour pouvoir continuer à assurer la bonne sécurité dans l'exploitation des conduites d'eau de la ville du Locle, nous devons investir annuellement ces prochaines années environ 0.87% de la valeur à neuf des réseaux, cela pour renouveler les équipements sans faire de la sur-qualité, tout en contrôlant le vieillissement.

Les investissements proposés seront en relation avec les autres infrastructures souterraines et routières. Il est bien entendu que si une route se refait complètement et que la conduite d'eau a 65 ans celle-ci sera quand même remplacée, mais ceci faussera quelque peu ce remplacement optimum théorique.

Par contre les investissements d'extension de réseau comme le secteur des Malpierres ne doivent pas entrer dans cette réflexion d'investissement optimum.

#### **4.9.5 Valeur des ouvrages de l'eau**

Pour la première fois Viteos a calculé la valorisation du secteur de la production d'eau en 2012. Celle-ci tient compte de tous les ouvrages utiles pour l'eau du Locle:

- 12 puits et captages
- 1 station de traitement d'eau
- 3 réservoirs et 1 cuve
- 2 stations de pompage

La valorisation a été calculée en fonction de l'année de construction des bâtiments, de l'équipement électromécanique, de l'équipement électrique et de la tuyauterie; elle donne les résultats suivants:

## SYNTHESE DES VALEURS A NEUF, DE SUBSTANCE ET RESIDUELLES

Année fin 2010

### Valeurs Ouvrages Eau : Ville du Locle

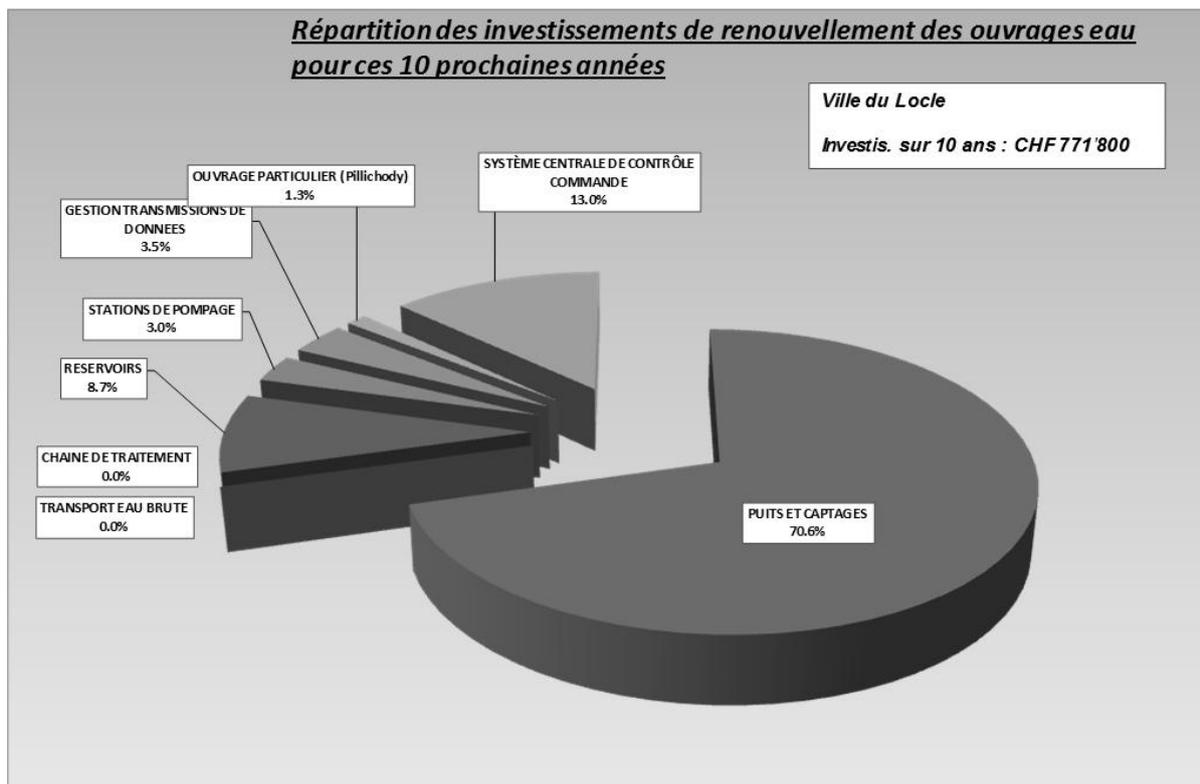
SEC TEUR OUVRAGES	Valeur à neuf (en CHF 2011)	Valeur de subst. (valeur technique)	Valeur de subst. (en valeur relative)	Valeur historique (reconstituée IPC)	Valeur résiduelle (valeur synthétique) (reconstituée)	Valeur résidu. (en valeur relative)
PUITS ET CAPTAGES	CHF. 6'696'300	CHF. 3'236'787	48.3%	CHF. 2'465'060	CHF. 1'225'812	18.3%
TRANSPORT EAU BRUTE	CHF. 787'500	CHF. 659'531	83.7%	CHF. 704'096	CHF. 475'265	60.4%
CHAINE DE TRAITEMENT	CHF. 7'476'580	CHF. 5'011'074	67.0%	CHF. 6'478'752	CHF. 3'725'283	49.8%
RESERVOIRS	CHF. 4'526'000	CHF. 3'911'520	86.4%	CHF. 4'124'499	CHF. 3'211'502	71.0%
STATIONS DE POMPAGE	CHF. 246'000	CHF. 190'150	77.3%	CHF. 236'539	CHF. 185'148	75.3%
GESTION TRANSMISSIONS DE DONNEES	CHF. 97'000	CHF. 58'775	60.6%	CHF. 89'535	CHF. 55'520	57.2%
OUVRAGE PARTICULIER (Pillichody)	CHF. 169'240	CHF. 47'772	28.2%	CHF. 43'927	CHF. -	0.0%
SYSTEME CENTRALE DE CONTRÔLE COMMANDE	CHF. 150'000	CHF. 50'000	33.3%	CHF. 132'312	CHF. 44'104	29.4%
<b>TOTAL OUVRAGES EAU</b>	<b>CHF. 20'148'620</b>	<b>CHF. 13'165'609</b>	<b>65.3%</b>	<b>CHF. 14'274'720</b>	<b>CHF. 8'922'634</b>	<b>44.3%</b>

En fonction de la valeur de substance (proportionnelle à l'âge de l'ouvrage), nous remarquons que les ouvrages de l'eau au Locle sont relativement jeunes avec une moyenne pondérée de 29 ans pour une valeur de substance de 65,3 %.

Le plan directeur établi en 1992, validé par votre conseil, arrive au terme des gros investissements pour les ouvrages. Ce plan directeur proposait des investissements conséquents sur les 20 années écoulées. Ces travaux présentés par les services techniques ont tous été acceptés: chaîne de traitement, liaison sud, liaison nord, réservoir, conduites de transport.

Le calcul de valorisation nous donne un investissement sur 10 ans de 771'800.- soit un investissement moyen annuel: 77'200.- CHF, qui représente un taux de renouvellement de 0,38%.

Mis sous forme graphique nous avons la répartition suivante:



La durée d'exploitation moyenne et pondérée de l'ensemble des équipements (au regard de l'expérience) peut être estimée à plus de 100 ans. De ce fait il s'avère que les investissements à effectuer pour les prochaines années seront limités aux puits et captages, aux infrastructures de renouvellement rapide comme les automates et quelques réfections d'ouvrages spécifiques comme l'entretien des cuves du réservoir du Communal.

## **5 COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Elément nouveau, le compte de fonctionnement a également fait l'objet d'une planification financière détaillée selon la nature des comptes (30 « Charges de personnel », 31 « Biens, services et marchandises », etc.). Le but de cette planification n'était pas de montrer un état idéal en posant des objectifs à atteindre. La méthodologie a été d'une part, de se baser sur l'évolution passée des différents groupes de charges et de recettes et, d'autre part, d'intégrer certains éléments connus susceptibles de laisser croire que l'évolution passée ne va pas se poursuivre sans autre durant les prochaines années (par exemple réforme fiscale des personnes physiques, bascule d'impôt des personnes morales et physiques, révision de la péréquation, etc.).

### **5.1 HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES**

Les critères et hypothèses servant à l'établissement de la planification financière quant à l'évolution des groupes de charges et de revenus sont les suivants :

<b>GROUPE DE NATURE</b>	<b>HYPOTHÈSE D'ÉVOLUTION RETENUE</b>
30. Charges de personnel	Progression annuelle moyenne sur la période 2005-2012 : 2.0%
31. Biens, services et marchandises	Progression annuelle moyenne sur la période 2005-2012 : 1.5%, mais une progression de 1% est retenue.
32. Intérêts passifs	Tient compte des renouvellements d'emprunts, des remboursements de Viteos et des investissements planifiés.
33. Amortissements	Augmentation selon la planification des investissements, au taux moyen de 4% et diminution annuelle des amortissements en cours.
35. Dédommagement à des collectivités publiques	Progression annuelle moyenne sur la période 2005-2012 : 9.9% / hypothèse retenue : +5% et correction du mandat police
36. Subventions accordées	<b>Péréquation</b> : Contributeur dès 2015 avec la nouvelle bascule d'impôt et la révision de la péréquation (seulement le volet ressource est intégré, hypothèse statu quo pour la péréquation des charges structurelles). <b>Autres subventions</b> : +100'000.- frs par an d'augmentation
40. Impôts	<b>Impôt PP</b> : croissance 0.5% + bascule impôt <i>dès 2015</i> (120 Etat / 80 commune) + effets de la réforme fiscale <b>Impôt frontalier</b> : croissance de 1%, <i>sans bascule d'impôt</i> <b>Impôt PM</b> : Progression annuelle moyenne sur la période 2005-2012 de 18.6%. Compte tenu de la réforme fiscale, croissance de 5% pour la suite + bascule impôt <i>dès 2015</i> (120 Etat / 80 commune) NB : ces hypothèses relèvent de <i>choix politiques</i>
42. Revenus des biens	Progression annuelle moyenne sur la période 2005-2012 : 4.0%
43. Contributions	Adaptation et nouveaux tarifs + 50'000.- frs par an, correction des intérêts du prêt Viteos en diminution (avec remboursement).
44. Part à des recettes et contributions sans affectation	Légère augmentation des amendes, 10'000.- / an
45. Dédommagement de collectivités publiques	Surtout facturation de l'écolage - augmentation identique à la progression salariale soit 2%
46. Subventions acquises	<b>Fonds de redistribution de l'impôt PM</b> : pas d'indication mais hypothèse de progression importante à l'échelle du canton (développement pôles économiques, fin exonérations). Hypothèse d'augmentation de 200'000.- frs chaque année. <b>Péréquation</b> : Contributeur dès 2015 avec la nouvelle bascule d'impôt et la révision de la péréquation (seulement le volet ressource est intégré, hypothèse statut quo pour la péréquation des charges structurelles). <b>Autres subventions</b> en hausse, même croissance que salaires enseignants avec la subvention perçue de l'Etat (2%)
48. Prélèvements sur les financements spéciaux	Tendance stable dès 2014

## 5.2 PRÉVISIONS DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Sur la base des hypothèses présentées ci-dessus, l'évolution prévisible du compte de fonctionnement au cours des prochaines années se présente ainsi :

Natures	Comptes 2012	Budget 2013	Prévision 2014*	Prévisions 2015	Prévisions 2016	Prévisions 2017
30. Charges de personnel	33'456'026	34'394'330	36'862'690	37'784'400	38'524'200	39'278'500
31. Biens, services et marchandises	14'126'584	15'811'674	16'379'400	16'543'200	16'708'600	16'875'700
32. Intérêts passifs	2'839'540	2'730'920	2'621'900	2'634'500	2'688'700	2'690'400
33. Amortissements	5'628'897	5'486'671	5'866'600	6'384'200	6'773'500	7'250'000
<i>Investissements en cours</i>	5'628'897	5'486'671	5'866'600	5'804'200	5'653'500	5'538'000
<i>Investissements selon planification</i>				580'000	1'120'000	1'712'000
35. Dédom. aux collectivités publiques	2'102'542	2'597'150	1'839'600	1'669'100	1'752'600	1'840'200
36. Subventions accordées	19'555'143	10'029'020	16'039'900	15'658'900	16'020'350	16'394'880
<i>Fonds de redistribution impôt PM</i>	9'326'107	12'000'000	6'210'000	5'229'000	5'490'450	5'764'980
<i>Contribution de solidarité</i>	1'161'210					
<i>Péréquation</i>				500'000	500'000	500'000
<i>Autres subventions</i>	9'067'826	8'829'020	9'829'900	9'929'900	10'029'900	10'129'900
38. Attributions aux réserves	11'023'444	2'105'730	707'600	707'600	707'600	707'600
<b>Total des charges</b>	<b>88'732'176</b>	<b>73'155'495</b>	<b>80'317'690</b>	<b>81'381'900</b>	<b>83'175'550</b>	<b>85'037'280</b>
40. Impôts	-60'011'925	-41'954'000	-45'188'500	-44'200'500	-44'960'300	-45'429'200
<i>Impôts personnes physiques</i>	-17'667'372	-16'290'000	-16'670'000	-18'878'000	-18'691'600	-18'169'900
<i>Impôts personnes morales</i>	-28'314'450	-18'500'000	-20'700'000	-17'430'000	-18'301'500	-19'216'600
<i>Impôt frontaliers</i>	-13'732'023	-6'800'000	-7'400'000	-7'474'000	-7'548'700	-7'624'200
<i>Autres impôts</i>	-298'080	-364'000	-418'500	-418'500	-418'500	-418'500
41. Patentes et concessions	-42'286	-43'700	-35'500	-35'500	-35'500	-35'500
42. Revenus des biens	-4'224'866	-3'812'780	-3'871'500	-3'871'500	-3'871'500	-3'871'500
43. Contributions, émoluments	-17'643'054	-16'876'990	-15'821'380	-15'847'380	-15'661'380	-15'683'380
44. Parts à des recettes cantonales	-238'359	-202'000	-202'000	-212'000	-222'000	-232'000
45. Dédom. de collectivités publiques	-1'522'443	-3'120'160	-3'685'400	-3'759'108	-3'834'290	-3'910'976
46. Subventions acquises	-7'954'737	-7'686'140	-10'151'700	-9'329'700	-9'660'300	-9'993'500
<i>Fonds de redistribution impôt PM</i>	-12'449'666	-200'000	-3'250'000	-2'800'000	-3'000'000	-3'200'000
<i>Péréquation</i>	-831'467	-1'010'400	-500'000	0	0	0
<i>Autres subventions acquises</i>	-5'878'304	-6'475'740	-6'401'700	-6'529'700	-6'660'300	-6'793'500
48. Prélèvements aux réserves	-43'712	-805'540	-907'860	-907'900	-907'900	-907'900
<b>Total des revenus</b>	<b>-91'681'381</b>	<b>-74'501'310</b>	<b>-79'863'840</b>	<b>-78'163'588</b>	<b>-79'153'170</b>	<b>-80'063'956</b>
<b>Résultat: [-] = bénéfice / [+] = déficit</b>	<b>-2'949'205</b>	<b>-1'345'815</b>	<b>+453'850</b>	<b>+3'218'312</b>	<b>+4'022'380</b>	<b>+4'973'324</b>

\*La prévision 2014 ne correspond pas au budget 2014 puisque la planification est établie avant que le processus budgétaire ne soit totalement terminé.

La lecture de la planification financière doit se voir comme un prolongement des tendances passées, en intégrant des éléments futurs qui nous sont connus. Il est évident qu'une grande marge d'incertitude est liée à cet exercice, mais par cet exercice, le Conseil communal souhaite susciter une réflexion sur l'évolution de notre capacité financière, notamment en intégrant partiellement les effets de projets en discussion au niveau cantonal (nouvelle bascule d'impôt, révision de la péréquation par exemple). Il se dote ainsi d'un « tableau de bord » offrant une marge d'anticipation certes entachée d'imprécisions, mais valant mieux que l'incertitude totale.

### 5.3 AUTOFINANCEMENT, DETTE ET FORTUNE

Le résultat du compte de fonctionnement a bien sûr des impacts sur le bilan, et notamment sur les postes de la dette et de la fortune de la ville. Compte tenu des hypothèses retenues, l'évolution prévisible de la dette et de la fortune est présentée dans le tableau suivant :

Evolution de la fortune nette et de la dette

Arrondis au millier de francs	Comptes 2012	Budget 2013	Prévision 2014	Prévisions 2015	Prévisions 2016	Prévisions 2017
Fortune nette au 1er janvier	39'388'300	42'700'000	44'045'815	43'591'965	40'373'653	36'351'273
Résultat	-2'949'205	-1'345'815	453'850	3'218'312	4'022'380	4'973'324
<b>Fortune nette au 31 décembre</b>	<b>42'700'000</b>	<b>44'045'815</b>	<b>43'591'965</b>	<b>40'373'653</b>	<b>36'351'273</b>	<b>31'377'949</b>
Autofinancement (gr. 33 + résultat)	8'578'103	6'832'486	5'412'750	3'165'888	2'751'120	2'276'676
Investissements nets*	10'589'800	10'900'000	14'500'000	13'500'000	14'800'000	13'700'000
Degré d'autofinancement invest.	81%	63%	37%	23%	19%	17%
Remboursement Viteos	6'987'000	4'000'000	1'354'500	5'000'000	7'000'000	
Insuf. [-] ou excéd. de financement [+]	4'975'303	-67'514	-7'732'750	-5'334'112	-5'048'880	-11'423'324
<b>Dette au 31 décembre</b>	<b>99'000'000</b>	<b>99'067'514</b>	<b>106'800'264</b>	<b>112'134'376</b>	<b>117'183'256</b>	<b>128'606'580</b>

\* Le montant des investissements nets pour la période 2014-2017 correspond au 80% des montants prévus dans la planification financière, selon le constat empirique que la totalité des investissements prévus n'est pas réalisé et que des priorisations seront encore effectuées. Pour l'année 2013, le montant de 80% des investissements prévus a aussi été retenu sans tenir compte des 5,4 millions de francs pour l'acquisition du terrain des Saignoles.

Il ressort de ce tableau que la capacité financière de la ville du Locle pour la réalisation du 80% des montants d'investissements prévus à la planification financière n'est pas suffisante pour maintenir son niveau de fortune et de dette à un niveau stable. Ainsi, par rapport à 2013, il est prévu que la dette progresse de plus de 29 millions de francs d'ici fin 2017, tandis que la fortune diminuerait de l'ordre de 13 millions de francs sur la même période.

Si l'écart entre l'évolution de la dette et de la fortune peut surprendre de prime abord, il faut rappeler que la fortune évolue principalement en fonction du résultat des comptes de fonctionnement, tandis que la dette varie en fonction non seulement du résultat du compte de fonctionnement, mais aussi et surtout en fonction du montant des investissements duquel est déduit le montant des amortissements. L'écart entre l'évolution de la dette et de la fortune est donc logique et dépend directement de la notion d'autofinancement.

Il vaut la peine de rappeler cette notion, qui sera amenée à être de plus en plus au centre de la scène avec la nouvelle loi sur les finances qui sera soumise à l'approbation du Grand Conseil prochainement. Ce projet de loi fait référence à des seuils d'autofinancement minimum requis pour l'approbation des budgets tant cantonal que communal (frein à l'endettement). En parallèle, un mécanisme de frein au déficit est aussi prévu (limitation du déficit dans le budget). L'ensemble de ce projet découle de la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) qui impose de manière générale une plus grande rigueur dans la gestion financière et comptable.

Le degré d'autofinancement correspond à l'autofinancement exprimé en pour-cent de l'investissement net. L'autofinancement est égal à l'amortissement (du patrimoine administratif) moins l'excédent de charges (ou plus le bénéfice) du compte de fonctionnement. Il représente la capacité de la commune à fonctionner et à investir sans emprunter. Le degré d'autofinancement indique la part des investissements qui est autofinancée, c'est-à-dire payée avec les ressources propres de la collectivité publique sans devoir recourir à l'emprunt. Un degré d'autofinancement inférieur à 100% conduit nécessairement à un nouvel endettement. S'il est négatif, cela implique qu'une partie des charges de fonctionnement et tous les investissements sont financés par l'emprunt. Dans notre tableau ci-dessus, cela signifie par exemple qu'en 2017 et sous conditions de toutes les hypothèses, le 17% du montant des

investissements est directement financé par les ressources propres de la ville du Locle et le 83% doit être financé en passant par l'emprunt.

En définitive, et comme mentionné à plusieurs reprises dans le présent rapport, le Conseil communal adaptera ses choix dans les investissements présentés en fonction des contraintes financières et il infléchira si besoin l'élaboration des budgets de fonctionnement afin d'éviter que les prévisions de résultats ne suivent la tendance projetée.

## **6 CONCLUSION**

Comme démontré préalablement, notre capacité financière ne nous permettra pas de réaliser l'ensemble des investissements proposés dans la présente planification surtout au vu des changements importants qui pourront avoir lieu au niveau de la législation cantonale, que cela soit dans la répartition de l'impôt, dans la révision de la péréquation intercommunale ou encore dans un troisième désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes. Le Conseil communal devra nécessairement opérer des choix dans le souci de maintenir la dette communale dans des limites acceptables et de ne pas trop péjorer les résultats du compte de fonctionnement.

Néanmoins, il est primordial d'investir pour augmenter l'attractivité de la ville afin d'une part d'atteindre nos objectifs en termes de population, et d'autre part, de proposer des projets destinés au bien-être et à la qualité de vie de celle-ci. Quelques projets répondant à ces critères figurent dans la planification 2014-2017 et nous espérons pouvoir poursuivre dans cette voie dans les années à venir. Il n'en demeure pas moins qu'une part importante de nos investissements est affectée à des travaux d'entretien du patrimoine bâti et des infrastructures techniques ainsi qu'à des remplacements d'équipements, ce qui limite nos possibilités de véritable développement de notre attractivité.

Dans l'espoir que nos projets rencontrent votre accord et correspondent à vos souhaits, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

D. de la Reussille

Le chancelier,

P. Martinelli

## **7 ANNEXES**

Tableau récapitulatif de la planification financière 2014-2017	1
Investissements budgétaires à voter retenus	2
Investissements extra-budgétaires déjà votés retenus	92
Investissements extra-budgétaires à voter retenus	98
Investissements budgétaires à voter non retenus	176
Investissements extra-budgétaires à voter non retenus	188

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PLANIFICATION FINANCIERE 2014-2017

	2014		2015		2016		2017		INVESTISSEMENTS NET
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX RETENUS</b>	<b>19'712'000</b>	<b>1'608'000</b>	<b>19'926'500</b>	<b>3'085'000</b>	<b>22'390'000</b>	<b>4'004'000</b>	<b>21'817'000</b>	<b>4'707'500</b>	<b>70'441'000</b>
<b>INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF TOTAUX</b>	<b>14'607'000</b>	<b>1'578'000</b>	<b>19'216'500</b>	<b>2'085'000</b>	<b>21'640'000</b>	<b>3'004'000</b>	<b>20'992'000</b>	<b>3'703'000</b>	<b>66'085'500</b>
INVESTISSEMENTS BUDGÉTAIRES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'030'000	73'000	2'579'500	30'000	2'235'000	72'000	2'861'000	133'000	10'397'500
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE ADMINISTRATIF	705'000	200'000	25'000	0	25'000	0	25'000	0	580'000
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES À DEMANDER PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10'872'000	1'305'000	16'612'000	2'055'000	19'380'000	2'932'000	18'106'000	3'570'000	55'108'000
<b>PRÉLÈVEMENTS RÉSERVE MESURES ANTICYCLIQUES ET PROJETS D'AGGLOMÉRATION TOTAL À AMORTIR</b>		<b>170'000</b>		<b>17'131'500</b>		<b>18'636'000</b>		<b>17'289'000</b>	<b>-170'000</b> <b>65'915'500</b>
<b>INVESTISSEMENTS PATRIMOINE FINANCIER TOTAUX</b>	<b>5'105'000</b>	<b>30'000</b>	<b>710'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>750'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>825'000</b>	<b>1'004'500</b>	<b>4'355'500</b>
INVESTISSEMENTS BUDGÉTAIRES PATRIMOINE FINANCIER	930'000	0	710'000	0	250'000	0	825'000	4'500	2'710'500
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE FINANCIER	775'000	30'000	0	0	0	0	0	0	745'000
INVESTISSEMENTS EXTRA-BUDGÉTAIRES À DEMANDER PATRIMOINE FINANCIER	3'400'000	0	0	1'000'000	500'000	1'000'000	0	1'000'000	900'000

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Chancellerie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Transformation locaux chancellerie et restauration du mobilier de la salle du Conseil communal	100'000		100'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Projet déjà reporté à de nombreuses reprises, en attente de décision localisation guichet unique services sociaux.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Dommageable pour le personnel et surtout pour l'efficacité du service vis-à-vis du public mais aussi à l'interne de l'administration.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Promotion de la Ville</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Edition du Tome 4 de la BD axée sur l'Horloger.	75'000	35'000	40'000		15'000	-15'000		15'000	-15'000		10'000	-10'000
<b>Justification :</b>												
Continuation de notre concept promotionnel par la BD "Vivre Le Locle en BD". Une promotion importante de notre ville tourne autour de ce concept qu'il est important d'alimenter avec un 4ème tome axé sur l'Horlogerie. Recettes potentielles à travers les ventes, le sponsoring et la réserve du BO.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Domageable pour le concept promotionnel mis en place. Vieillessement du concept.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Diminution de la dynamique du concept.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Informatique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Infrastructure téléphonie (Part MHL, MBAL et COSC pour Fr. 15'000.- chacun).	80'000		80'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Nous devons mettre à jour notre central téléphonique de la version 4 (2008) à la version 6. C'est une obligation pour pouvoir étendre notre réseau de téléphonie VoIP. Plus mise à jour nécessaire de Xpressions.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
On ne peut pas aller de l'avant avec les projets de téléphonie portable au MHL, MBAL et COSC.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Cela fait longtemps que les musées n'ont pas d'infrastructure adaptée à leurs besoins, cette solution les comblerait.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Informatique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Matériel informatique	30'000		30'000	20'000		20'000	20'000		20'000	20'000		20'000
<b>Justification :</b>												
Depuis plusieurs années, nous renouvelons régulièrement notre parc. La situation étant très bonne, un roulement d'une vingtaine de machines par année est suffisant.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Informatique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Migration Abacus / ETIC	62'000		62'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
En vue de l'introduction du MCH2, une convention a été signée avec le CEG pour l'utilisation de leur nouvelle application financière (Abacus). Cela nous oblige à remplacer notre application de gestion communale en même temps (ETIC). Ce montant est estimé par le CEG pour la réalisation de ce gros projet.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
On ne peut plus renoncer...												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Le MCH2 doit entrer en vigueur pour l'élaboration du budget 2015, on ne peut donc pas reporter !												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Ressources humaines</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Suite du projet d'installation du logiciel de gestion de temps à l'ensemble des services + acquisition du module KOSTO permettant la répartition des heures de travail (voirie, piscine,...) + interface entre Zeit et Abacus pour la ventilation des heures de la voirie.	33'000		33'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Projet démarré il y a plusieurs années pour uniformiser la gestion du temps dans l'ensemble des services pour ainsi permettre une équité, un suivi et des statistiques d'absences précises. Le module KOSTO permettra la gestion de la ventilation des heures dans les services où cela se fait déjà (voirie, piscine, etc.) et l'interface permettra de faire le lien entre les informations encodées dans Zeit et le nouveau logiciel comptable Abacus (évitera ainsi une double saisie).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Inéquité puisque certains services sont déjà équipés et d'autres ne le sont pas encore. Une autre méthode devra être réfléchie et mise en place pour la ventilation comptable des heures de la voirie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Le projet se déroulera sur une plus longue durée et il faudra trouver des solutions intermédiaires pour la ventilation des heures.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Pool de Conciergerie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du véhicule de service Renault Kangoo NE - 105929	<b>30'000</b>		<b>30'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Véhicule 1ère immatriculation 1998. Acheté d'occasion en 2005. Actuellement 133'900 km. Véhicule de plus 15 ans. Etat général très dégradé (rouille, mécanique très souvent défectueuse, etc.).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparation plus conséquents et plus fréquents. De plus, si la durée de la panne est de plusieurs jours, difficulté d'organisation pour les tâches courantes du service.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem à ci-dessus.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Exploitation des forêts</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du bus Toyota après 10 ans.			0			0			0	50'000		50'000
<b>Justification :</b>												
Après 10 ans d'utilisation en forêt les véhicules sont usés.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
L'équipe forestière va travailler à pied.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Augmentation des coûts d'entretien.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Musique scolaire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Aménagement de locaux à l'Ancienne poste.			0	20'000		20'000			0			0
<b>Justification :</b>												
La Musique scolaire réintégrera les locaux de l'Ancienne poste en 2015. Il faudra équiper ces locaux en mobilier.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
La Musique scolaire n'aura pas de quoi équiper ses salles de musique. Par conséquent, la qualité de l'enseignement sera nettement plus faible.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Ecole obligatoire - Cycle 1</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Installation de la classe de Banque 7 de 1ère-2ème à DJR. Travaux d'aménagement. Renouvellement du mobilier usagé.	<b>30'000</b>		<b>30'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Inadaptation des locaux de la rue de la Banque. Regroupement de la classe dans un collège induisant une diminution des frais de location. La place laissée libre par le matériel scolaire se prête parfaitement à cette installation. Meilleure coordination pour l'organisaïton des classes.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Incertitude quant à la continuité du bail de Banque 7 et risque de devoir déménager en cours d'année.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Incertitude quant à la continuité du bail de Banque 7 et risque de devoir déménager en cours d'année.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Ecole obligatoire - Cycle 2</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de mobilier de classes.	40'000		40'000	40'000		40'000	40'000		40'000	40'000		40'000
<b>Justification :</b>												
Renouvellement mobilier désuet qui n'a pas été renouvelé depuis longtemps. Amélioration de la posture des élèves.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Mauvaise posture des élèves avec le mobilier actuel.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Ecole obligatoire - Cycle 3</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Rénovation de la salle polyvalente (Jehan-Droz).	50'000		50'000	50'000		50'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Acoustique catastrophique, parois amovibles usées.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Salle polyvalente donnant peu satisfaction en ce qui concerne la qualité des présentations (concerts, cérémonies, etc.).												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Investissement en baisse de la part des usagers, vu la qualité sonore obtenue.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Services Sociaux</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Mobilier et informatisation ACCORD	40'000	20'000	20'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Exigences de l'Etat pour être totalement opérationnel au niveau informatique (GED). Photocopieuse, mobilier bureau ACCORD. Remplacement partiel du mobilier (grands bureaux).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du véhicule Brimont Latil (NE 220)	<b>280'000</b>		<b>280'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Véhicule de plus de 30 ans utilisé seulement pour le déneigement. Un nouveau véhicule + grue permettra entre autres d'améliorer le rendement des travaux des centres de tri et de ménager la seule grue actuellement en fonction.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations importants. Usure de la seule grue utilisée et donc plus de frais prévisibles. Actuellement nous sommes à saturation dans l'utilisation de notre seule grue.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Incidence financière plus importante que le montant investi en cas de réparations importantes.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du véhicule Pony Boschung + saleuse (NE 82761).	0		0	165'000		165'000				0		0
<b>Justification :</b>												
Ce véhicule déjà très usagé et rouillé est fortement sollicité durant la saison hivernale. Les frais d'entretien deviennent toujours plus importants.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
A terme, il ne sera plus possible d'effectuer de réparations sur ce véhicule.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Frais de réparation élevés et risque de ne plus trouver les pièces détachées nécessaires.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de lames à neige.	30'000		30'000	30'000		30'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Lors d'hivers rigoureux comme celui que nous venons de passer, les lames à neige sont très sollicitées et subissent des dégâts importants. Leur changement est impératif.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Difficulté dans les travaux de déneigement de la Ville.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Les frais de réparations vont augmenter de manière importante.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Mise en conformité des jeux.	40'000		40'000	40'000		40'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Tous les sites de jeux pour les enfants doivent être remis aux normes de sécurité actuelles. Encore à faire : les jeux du Casino, des Gentianes et des Primevères puis de Beau-Site et de la Jambe-Ducommun.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Risque accru d'accidents avec responsabilité de la Commune engagée.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Risque accru d'accidents avec responsabilité de la Commune engagée.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Installation de conteneurs enterrés dans les quartiers	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000
<b>Justification :</b>												
Poursuite de la suppression du ramassage au porte-à-porte dans les quartiers. Economies dans les tournées de ramassage des ordures ménagères.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Péjoration des comptes et augmentation de la taxe des ménages.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Péjoration des comptes et augmentation de la taxe des ménages.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la chargeuse Volvo L 50 C (NE 395 BR).			0	220'000		220'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Véhicule de presque 20 ans. Utilisation intensive et remplacement indispensable.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
A terme il ne sera plus possible de trouver les pièces détachées nécessaires.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Les pièces de rechange sont difficiles à trouver et les frais de réparations deviennent trop importants.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de 2 remorques.			0	22'500		22'500			0			0
<b>Justification :</b>												
Remorques datant de 1977. Leur remplacement devient indispensable car elles ne sont plus conformes au niveau des freins et des essieux. Le SCAN a toléré leur utilisation jusqu'à l'expertise en 2015.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Plus possible de les utiliser.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Plus possible de les utiliser.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Installation de 2 portes au nord et au sud du bâtiment de Billodes 52 (fermeture du couvert).			0	65'000		65'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Perte d'énergie importante. Sécurisation du site.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pas d'économie d'énergie à terme.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Frais de chauffage de plus en plus conséquents.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la balayeuse MFH (petite).			0			0	160'000		160'000			0
<b>Justification :</b>												
Véhicule fortement sollicité qui comptabilise à ce jour 7'000 heures de balayage en ville.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations importants.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Des pannes successives interviennent déjà sur ce véhicule et des frais plus conséquents sont à prévoir en cas de report.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la fraise Boschung B4 (NE 759).			0			0	220'000		220'000			0
<b>Justification :</b>												
Ce véhicule arrive à bout de course. Il a été acheté d'occasion en 2005 et est fortement sollicité lors de gros hivers.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations plus importants.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
En cas de panne conséquente les frais d'entretien et de réparation seront très importants.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la balayeuse MFH (grande).			0			0			0	250'000		250'000
<b>Justification :</b>												
Ce véhicule est fortement sollicité par les travaux de nettoyage de route de la ville. Il comptabilise 1'200 heures de travail par année et arrive à bout de course.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais d'entretien plus importants et difficulté pour les travaux de nettoyage de la ville.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Risque accru d'importantes réparations.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du Scania (balayeurs NE 30059).			0			0			0	510'000		510'000
<b>Justification :</b>												
Remplacement régulier de ce type de véhicules tous les 15 ans. Passé ce laps de temps les frais de réparations s'intensifient.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations plus importants.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Frais de réparations plus importants.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection du toit de la menuiserie, rue des Billodes 46.	<b>60'000</b>		<b>60'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Ce toit doit être refait en raison de graves problèmes d'étanchéité. De plus, des économies d'énergie pourront être réalisées car une déperdition de chaleur importante existe.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
A terme des problèmes à l'intérieur des locaux vont survenir et le risque de détérioration du matériel de la menuiserie existe.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Problèmes d'étanchéité allant en s'aggravant. Frais de chauffage plus élevés.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la fontaine des jardins de l'Hôtel-de-Ville.	0		0			0	35'000		35'000			0
<b>Justification :</b>												
Le bassin penche et provoque des problèmes de nettoyage. Il devient nécessaire de procéder à sa réfection.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Arrêt de la fontaine à terme.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Frais de réparations plus importants et arrêt de la fontaine.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Voirie-Signalisation</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Renouvellement de la signalisation et des zones 30 km/h.	15'000		15'000	15'000		15'000	15'000		15'000	15'000		15'000
<b>Justification :</b>												
Le renouvellement est dû aux directives de l'inspecteur cantonal et sur la base de l'OFROU. Exemple nouvelle signalisation plus voyante la nuit.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Non respect de la base légale de l'OFROU. En conséquence, la ville pourrait être responsable en cas d'accident.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Retard significatif dans le renouvellement de la signalisation et des zones 30kmh.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Achat d'un scanner grand format pour plans.	<b>28'000</b>		<b>28'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Le scanner actuel est désuet et ne permet pas cette opération. De plus des frais d'entretien importants devraient être prévus.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Travail avec un outil non adapté aux techniques actuelles.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**

**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Travaux de routes.	200'000		200'000	200'000		200'000	200'000		200'000	200'000		200'000
<b>Justification :</b>												
Entretien du réseau routier.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Aide à la rénovation de façades et objets de qualité.	50'000		50'000	50'000		50'000	50'000		50'000	50'000		50'000
<b>Justification :</b>												
Subvention pour l'encouragement à la restauration.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Abri bus.	30'000		30'000	30'000		30'000	30'000		30'000	30'000		30'000
<b>Justification :</b>												
Adaptation et renouvellement en fonction des circulations des bus.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Création de zones 30 km/h.	30'000		30'000	30'000		30'000			0			0
<b>Justification :</b>												
poursuite de mise en place de zones 30 km/h.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Velospot achat de 2 stations et de vélos.	0		0	40'000		40'000	40'000		40'000			0
<b>Justification :</b>												
Renforcement de l'offre vélos en libre-service.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Les Saignoles - Etudes plan de quartier et route.	35'000	18'000	17'000	20'000		20'000	20'000		20'000			0
<b>Justification :</b>												
Etudes indispensables à l'aménagement de la zone d'activité économique.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

**Planification financière 2014-2017**

**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Le Col-des-Roches.	30'000		30'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Etude hydrogéologique dans le cadre du réaménagement de la plaine du Col (Europan).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Le Col-des-Roches.	50'000		50'000	0		0			0			0
<b>Justification :</b>												
Plans directeur et paysager dans le cadre du réaménagement de la plaine du Col (Européen).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Ancienne Poste / Musée des Beaux-Arts - Etude d'aménagement et de circulation.			0			0	0		0	30'000		30'000
<b>Justification :</b>												
Etude destinée à la création d'une entrée de ville par le réaménagement du périmètre.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Création d'un couvert de protection en ouest de Marie-Anne Calame 10	<b>20'000</b>		<b>20'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
A la suite de l'accentuation des eaux survenues ces dernières années et des nombreuses sources à proximité, l'étenchéité des escaliers extérieurs n'est plus assurée, provoquant des infiltrations à l'intérieur du musée. Cette mesure permet de procéder à une protection à moindre coût, tout en garantissant un abri pour se rendre au Crêt-Vaillant.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Des infiltrations d'eaux pourraient s'accroître à l'intérieur du musée et nécessiter une reprise régulière des sols et murs à l'intérieur du musée.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
D'importants travaux sur Crêt-Vaillant sont prévus ces prochaines années, permettant, le cas échéant, une meilleure canalisation des douves avoisinantes. Néanmoins, cette mesure est nécessaire pour les eaux directement issues d'averses.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
2ème partie - Etude réaménagement place 1er Août + esplanade gare.	<b>75'000</b>		<b>75'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Suite du budget 2013.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Trottoirs de Soleil d'Or.			0	185'000		185'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Trottoirs entre le chemin des Malpieres et Soleil d'Or.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Billodes 52 - voirie-garage - réfection et isolation des toitures, 1ère étape nord et 2ème étape sud.			0			0	280'000	42'000	238'000	156'000	23'000	133'000
<b>Justification :</b>												
Etanchéité usée et très mauvaise isolation thermique, sous réserve des résultats de la démarche energo.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulures et pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Halle polyvalente - remplacement des verres des 2 verrières latérales.	45'000		45'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Verres datent de 1989, coulures importantes et très mauvaise performance thermique, les joints extérieurs sont défectueux et l'étanchéité se détériore												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulures et pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
D.-Jeanrichard 38 - remplacement de la chaudière			0			0			0	60'000		60'000
<b>Justification :</b>												
Normes OPAIR (chaudière de 1983).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
D.-Jeanrichard 38 - remplacement des fenêtres façade nord.			0	20'000		20'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Suite du remplacement réalisé sur la façade sud, fenêtres en mauvais état, pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Hôtel-de-Ville - remplacement des fenêtres par étages.			0			0	150'000	15'000	135'000	150'000	15'000	135'000
<b>Justification :</b>												
Fenêtres "courants d'air" en mauvais état, pertes d'énergie, devra faire l'objet d'une collaboration avec le service cantonal des monuments et sites.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Château des Monts - remplacement de la chaudière.			0	0		0			0	80'000		80'000
<b>Justification :</b>												
Chaudière vieillissante (1989).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Mauvaise efficacité énergétique.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Technicum 21 - réfection du bitume de la place de parking			0			0			0	175'000	85'000	90'000
<b>Justification :</b>												
Place en mauvais état, usagers mécontents (particulièrement Viteos SA), toutefois la participation de Viteos SA devra être obligatoire pour la réfection.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Surface de parc en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Divers immeubles administratifs.	70'000		70'000	50'000		50'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise en conformité des installations électriques.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale, voir remarque sous divers immeubles locatifs "mise en conformité des installations électriques".												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège D.-Jeanrichard 11 - rénovation de 2 salles de classe.	<b>40'000</b>		<b>40'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Rénovation de 2 salles de classes (éclairage, peinture et parquets) pour future classe d'école enfantine.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligatoire suite à la décision de déménager l'école enfantine sise actuellement à Banque 7.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège D.-Jeanrichard 11 - remplacement des fenêtres.			0	120'000		120'000	130'000		130'000	55'000		55'000
<b>Justification :</b>												
Fenêtres en mauvais état, économies d'énergie, 1ère étape : façade nord - 2ème étape façade sud - 3ème étape façades latérales.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Perte d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège des Jeanneret - remplacement fenêtres cage d'escaliers.	<b>70'000</b>		<b>70'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Remplacement des fenêtres de la cage d'escaliers au sud-est du collège, continuité des travaux de remplacement des fenêtres réalisés ces dernières années.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulures et pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège des Jeanneret - remplacement structure d'entrée principale est.			0	180'000		180'000				0		0
<b>Justification :</b>												
Structure en mauvais état, remplacement de la structure de verre de l'entrée principale est du collège (serrurerie et verres), continuité des travaux de remplacement des fenêtres réalisés ces dernières années.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulures et pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège du Corbusier - remplacement de fenêtres.			0	180'000		180'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Remplacement des fenêtres (solde, 1ère étape réalisée en 2008), fenêtres d'origine en mauvais état, pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège de la Jaluse - réfection et isolation toiture.			0	110'000	15'000	95'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Toiture usée, coulures de temps à autres.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulures possibles, pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège Jehan-Droz - remplacement des compresseurs de froid.	250'000		250'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Obligation légales. Nouvelles normes en vigueur dès le 1er janvier 2015. Les compresseurs de froid sont d'origine. L'investissement principal réalisé sur cette installation a été l'assainissement des tours de refroidissement en 2010 (fr. 44'000.-).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège de Beau-Site - remplacement des fenêtres.			0	190'000		190'000	160'000		160'000	200'000		200'000
<b>Justification :</b>												
Fenêtres en mauvais état, pertes d'énergie, par étapes : 1ère façade nord, 2ème façades latérales, 3ème façade sud.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Halles des Jeanneret - remplacement des fenêtres.			0			0	170'000		170'000	170'000		170'000
<b>Justification :</b>												
Remplacement des fenêtres en mauvais état, pertes d'énergie, par étapes - 1ère étape : halle nord - 2ème étape : halle sud.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes thermiques.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Patrimoine scolaire - mise en conformité des installations électriques.	120'000		120'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise en conformité des installations électriques, voir commentaires sous patrimoine financier divers immeubles locatifs, concerne principalement le collège de Beau-Site (dernière étape) et le collège Jehan-Droz.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Rénovation du fond de la piscine.			0			0	30'000		30'000			0
<b>Justification :</b>												
Vieillessement de la dalle du fond de la piscine.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Fuites d'eau dans le fonds du bassin.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Report des travaux de peinture prévus en 2017.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Révision du compresseur 1.	17'000		17'000	17'000		17'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Service obligatoire d'entretien recommandé par le constructeur des moteurs.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Détérioration des moteurs et à terme fermeture de la Patinoire.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Panne des moteurs probable.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de : tracteur - fraise à neige - faucheuse.	115'000		115'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Remplacement de 3 véhicules par un seul, plus performant et plus adapté. Le tracteur a plus de 30 ans et la fraise + faucheuse ont 20 ans.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations importants.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Incidence financière plus importante que le montant investi si l'un de ces engins vient à lâcher.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement des barrières autour de la Patinoire par du plexiglas.	220'000		220'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise aux normes de sécurité des abords de la patinoire.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Risque d'accident.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Risque d'accident.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Terrains de sports</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la faucheuse des stades.			0			0	115'000		115'000			0
<b>Justification :</b>												
Ce véhicule date de 1991. Il est utilisé intensivement durant toute la saison et arrive en bout de course.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Frais de réparations plus importants.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Frais de réparations plus importants.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Cimetière</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection partie Ouest allée principale yc 2 ronds-points + réseau d'eau + chemin liaison entre les secteurs d'inhumations 2 à 8.			0	100'000		100'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Usure du tapis, bordures et canalisations d'eau à remplacer. Le tapis dans cette zone est vraiment "gangrené" et réduit à une épaisseur minime. Les 2 ronds-points Ouest et Centre doivent être réaménagés (suppression éventuelle de celui Ouest à prendre en considération) et les bordures de l'allée doivent être remplacées par une autre solution (pavés ?). Viteos indique une durée de vie restante de maximum 10 ans pour la conduite d'eau principale en direction du Prévoux. Quant au réseau d'eau interne du cimetière (fontaine et points d'eau jardinier), l'occasion sera idéale pour l'assainir et le restructurer. L'objectif est de planifier la réfection Ouest entre 2015 et 2016 puis la partie Est entre 2019 et 2020 sachant qu'à la même période l'aménagement du prochain secteur d'inhumations (N° 10) longeant l'allée principale devrait aussi être d'actualité. La 2ème étape 2019-2020 pourrait se chiffrer aux environs de Fr. 200'000.- + encore autant pour l'aménagement du futur secteur d'inhumations.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Impossibilité de maintenir la traversée du cimetière dans sa moitié Ouest. Cette traversée est nécessaire non pas pour les convois funèbres mais pour la circulation des camions et autres machines (selon la hauteur ne peuvent entrer/sortir que par l'Ouest) lors de travaux d'aménagements ou d'entretien dans le cimetière. En outre, le réseau d'eau ne peut pas être négligé.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Augmentation de l'usure et des risques inhérents. Charge totalement concentrée sur la planification suivante 2018-2021.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Sécurité publique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Tourne-char pour le bus scolaire au collège de la Jaluse	<b>70'000</b>		<b>70'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Sécurité lors du déposage des écoliers et respect de la signalisation en place (sortie de parking actuellement en sens-interdit).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Extension mineures.	80'000		80'000	80'000		80'000	80'000		80'000	80'000		80'000
<b>Justification :</b>												
Permet des petites extensions en fonction des industries ou des travaux entrepris par des privés ou le canton.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Rapport à faire souvent très rapidement en fonction de l'urgence des travaux.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Entretien des branchements.	120'000		120'000	120'000		120'000	120'000		120'000	120'000		120'000
<b>Justification :</b>												
Permet l'entretien des branchements des immeubles liés ou non à la demande de crédit d'entretien du réseau.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Viellissement des conduites avec des investissements très conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Contrôle et métrologie.	50'000		50'000	50'000		50'000	50'000		50'000	50'000		50'000
<b>Justification :</b>												
Permet le renouvellement du parc des compteurs d'eau à une fréquence de 15 ans.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Erreur de comptage et perte sur les recettes de facturation d'eau. (de par la structure technique du compteur, le compteur ralentit et compte moins que la réalité avec le vieillissement).												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Entretien des ouvrages et de la télégestion.	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000
<b>Justification :</b>												
Entretien des automates et des éléments liés à la gestion et surveillance de la production, ainsi qu'à l'entretien des ouvrages tels que puits et captages d'eau.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Perte de contrôle de la gestion automatique, et vieillissement des ouvrages. Gestion manuelle avec surveillance 24/24.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Etude pour assainissement du site pollué du puits de France.	100'000		100'000			0		0			0	
<b>Justification :</b>												
Etude qui permettra de savoir d'où provient la pollution du puits de France et devra se poursuivre par une dépollution du terrain.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Mise hors service du puits.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la 2ème cuve du réservoir du Communal.			0			0			0	250'000		250'000
<b>Justification :</b>												
Réfection déjà reportée en fonction de l'état de dégradation de la cuve.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Perte d'eau ou infiltration d'eau parasite, en attente de réalisation en fonction du degré d'urgence rencontré.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Billodes 75 - remplacement des fenêtres.			0	100'000		100'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Fenêtres usées, plus étanches - économies d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Concorde 3-5 - réfection des façades et remplacement des volets.			0			0	0		0	195'000		195'000
<b>Justification :</b>												
Façades à rafraîchir, volets anciens.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune sinon esthétique de l'immeuble.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Crêt-Vaillant 28 - installation du chauffage central et de l'eau chaude générale.			0	150'000		150'000				0		0
<b>Justification :</b>												
Actuellement chaque logement (6 objets) possède sa chaudière individuelle, plusieurs de ces chaudières devront être remplacées ces prochaines années.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale (normes OPAIR) pour plusieurs chaudières individuelles.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Jambe-Ducommun 5-13 - remplacement des 2 chaudières.			0	150'000		150'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Les chaudières fonctionnent normalement, par contre plusieurs pièces électriques qui permettent leur fonctionnement ne seront plus fabriquées (par exemple relais Siemens).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Panne générale.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Jambe-Ducommun 5-13 - pose de panneaux solaires pour production eau chaude.			0			0			0	150'000		150'000
<b>Justification :</b>												
Développement durable, production d'eau chaude par énergie renouvelable - économies d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Aucune.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Jambe-Ducommun 11 - réfection étanchéité toiture (dernier corps d'immeuble)	45'000		45'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Etanchéité de la toiture en mauvais état - phénomène de reptation (Sarnafil se tend et se décolle).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Etanchéité peut se déchirer et se trouer, coulures possible.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Jambe-Ducommun 11 - modernisation de l'ascenseur (dernier corps d'immeuble).	100'000		100'000			0		0			0	
<b>Justification :</b>												
Modernisation des ascenseurs et mise en conformité des normes de sécurité (trop vieux).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pièces de remplacement plus fabriquées (plus de 40 ans).												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Le Corbusier 18-18a - remplacement des fenêtres.	230'000		230'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Fenêtres en très mauvais état, plus étanches - économies d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie et coulures.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
M.-A. Calame 13 - création de 2 groupes de chauffage.	<b>25'000</b>		<b>25'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Actuellement les locaux du judo-club et des garages sis au rez-de-chaussée sont chauffés par le même groupe ce qui provoque des pertes d'énergie importantes (garages chauffés aux même températures que les locaux des étages).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Midi 14 - remplacement partiel des fenêtres.			0			0	150'000		150'000	0		0
<b>Justification :</b>												
Fenêtres des façades est, ouest et nord en mauvais état, pertes d'énergie fenêtres façade sud ne répondent plus aux normes thermiques, travaux prévus en 2 étapes (3 façades), pour la façade sud cela concerne plus un serrurier qu'un menuisier.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Pertes d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Primevères 1-3 - installation de l'eau chaude générale et pose de panneaux solaires.			0			0			0	220'000		220'000
<b>Justification :</b>												
Suppression des chauffe-eau à gaz et électriques dans les logements, développement durable, production d'eau chaude par énergie renouvelable - économies d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune si ce n'est l'aspect psychologique pour d'éventuels locataires par rapport aux chauffe-eau gaz individuels.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Tertre 6-8 - remplacement de la chaudière, installation de l'eau chaude générale et pose de panneaux solaires.	250'000		250'000			0		0			0	
<b>Justification :</b>												
Continuité des travaux réalisés en 2013 pour Tertre 14-16, obligation légale pour la chaudière (normes OPAIR), suppression des chauffe-eau à gaz et électriques dans les logements, développement durable, production d'eau chaude par énergie renouvelable - économie d'énergie.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale pour la chaudière (normes OPAIR).												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Terre 11 - réfection de la toiture.			0	0	0	0			0	50'000	4'500	45'500
<b>Justification :</b>												
Etanchéité Sarnafil en mauvais état, phénomène de reptation, amélioration d'isolation thermique.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Etanchéité peut se déchirer ou se trouer, coulures possibles.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Garages aux Primevères - réfection de l'étanchéité des toitures	<b>70'000</b>		<b>70'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Etanchéité Sarnafil en mauvais état, phénomène de reptation, l'étanchéité est déjà trouée à plusieurs endroits, importants coulures constatées ces 2 dernières années dans plusieurs garages.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Etanchéité déchirée et trouée, coulures dans les garages.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Divers immeubles locatifs - rénovation cuisines et salles de bains.	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000	60'000		60'000
<b>Justification :</b>												
Modernisation des appartements par l'agencement de cuisines et rénovation de salles de bains (investissement entièrement rentabilisé).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Divers immeubles locatifs - création de grands appartements.			0	150'000		150'000			0	150'000		150'000
<b>Justification :</b>												
Fusion et rénovation complète d'appartements par la création de 4 et 5 pièces (selon la demande et la situation spatiale).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Divers immeubles locatifs - mise en conformité des installations électriques.	150'000		150'000	100'000		100'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Obligations légales dues à l'inflation de normes législatives.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
La Molière 21 - remplacement de la chaudière.			0			0	40'000		40'000			0
Justification :												
Obligation légale (normes OPAIR).												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Obligation légale.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

BUDGÉTAIRES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'030'000	73'000	2'957'000	2'579'500	30'000	2'549'500	2'235'000	72'000	2'163'000	2'861'000	133'000	2'728'000
BUDGÉTAIRES PATRIMOINE FINANCIER	930'000	0	930'000	710'000	0	710'000	250'000	0	250'000	825'000	4'500	820'500
<b>TOTAL CREDITS BUDGETAIRES</b>	<b>3'960'000</b>	<b>73'000</b>	<b>3'887'000</b>	<b>3'289'500</b>	<b>30'000</b>	<b>3'259'500</b>	<b>2'485'000</b>	<b>72'000</b>	<b>2'413'000</b>	<b>3'686'000</b>	<b>137'500</b>	<b>3'548'500</b>

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance - Service Sociaux</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Rénovation des locaux de Grande-Rue 11 (GSR)	200'000		200'000			0		0			0	
<b>Justification :</b>												
Crédit voté par le CG le 26.08.2013 de Fr. 934'000.-.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des bâtiments</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Terre 6-8 & 14-16 - rénovation de l'immeuble (isolation des façades et rempl. des fenêtres).	575'000	30'000	545'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Crédit voté par le CG le 31.01.2013 de Fr. 1'150'000.-.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Etude PGEE	25'000		25'000	25'000		25'000	25'000		25'000	25'000		25'000
<b>Justification :</b>												
Honoraires liés à l'entretien permanent du réseau défectueux selon le PGEE.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Dégradation du réseau.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Place James Guillaume - partie est, réfection des canalisations	50'000		50'000			0		0				0
<b>Justification :</b>												
Remplacement des canalisations dans le cadre des travaux de réfection de la place.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Dégradation du réseau.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Urbanisme</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Place James Guillaume - partie est, réfection de la place et arborisation.	430'000		430'000			0		0			0	
<b>Justification :</b>												
Etat de dégradation avancé de la place.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE déjà voté retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE DÉJÀ VOTE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Urbanisme</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Liaison Gare - Centre-Ville	200'000	200'000	0			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Suite des travaux entrepris en 2013												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Dégradation du réseau.												
<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>705'000</b>	<b>200'000</b>	<b>505'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>
<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES DÉJÀ VOTÉS PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>775'000</b>	<b>30'000</b>	<b>745'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL EXTRA-BUDGETAIRES DÉJÀ VOTES</b>	<b>1'480'000</b>	<b>230'000</b>	<b>1'250'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service économique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Acquisition du terrain des Saignoles.	3'400'000		3'400'000		1'000'000	-1'000'000		1'000'000	-1'000'000		1'000'000	-1'000'000
<b>Justification :</b>												
Développement économique de la zone des Saignoles, en pouvant offrir du terrain aux entreprises désireuses de venir s'installer.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Implantation de nouvelles entreprises fortement limitée.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Implantation de nouvelles entreprises reportée.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
Musée du Château des Monts												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Agrandissement MHL 1ère partie ( 2ème partie en 2018; total estimé Fr. 2,6 mios dont 1,6 mio pour le bâtis et 1 mio pour l'aménagement).			0			0			0	1'300'000	1'300'000	0
Justification :												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Ecole obligatoire Cycles 1 et 2</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Travaux de réaffectation du 3ème étage de DJR selon étude déjà entreprise par l'Instruction publique et le service de l'urbanisme selon devis. Y compris mobilier pour salles de travaux manuels, salle vidéo, salles de soutiens, espace lecture à DJR. Salle de science à BS.	412'000		412'000	30'000		30'000	30'000		30'000			0
<b>Justification :</b>												
Besoin des salles du 3ème étage de DJR par manque de place et de salles disponibles. La salle des travaux manuels actuellement à DJR 9 est vétuste et ne répond plus à toutes les conditions de sécurité.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Manque de place et difficulté d'organisation de l'enseignement. Inadaptation des conditions de travail.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Manque de place et difficulté d'organisation de l'enseignement. Inadaptation des conditions de travail.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Assainissement des collecteurs	400'000	80'000	320'000	400'000	80'000	320'000	400'000	80'000	320'000	400'000	80'000	320'000
<b>Justification :</b>												
Entretien courant du réseau selon les recommandations du PGEE.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Dégradation du réseau.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
STEP												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Remplacement des canalisations du chemin des Etangs.	180'000	70'000	110'000			0			0			0
Justification :												
Canalisations en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
STEP												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Remplacement de la canalisation de la rue de la Côte.	250'000	30'000	220'000			0			0			0
Justification :												
Canalisation en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la canalisation (système unitaire) de la rue de Beau-Site.	150'000		150'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Canalisations en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Les Fritillaires - création d'un accès.	<b>20'000</b>		<b>20'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Dans le cadre de la création de la route d'accès, une canalisation sera posée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la canalisation (système unitaire) de la rue de Beau-Site, 2ème étape.			0	150'000		150'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Suite des travaux commencés en 2014.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
STEP												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Route de Bellevue - partie est.	150'000	35'000	115'000			0			0			0
Justification :												
Remplacement des canalisations du dernier tronçon.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Crêt-Vaillant (partie centrale).			0	200'000	40'000	160'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Remplacement des canalisations (système séparatif).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
STEP												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Rue du Crêt-Vaillant (partie ouest) - Grande-Rue.			0			0	200'000	40'000	160'000			0
Justification :												
Remplacement des canalisations (système séparatif).												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la canalisation de la rue Georges-Perrenoud (partie est).			0			0	200'000	40'000	160'000			0
<b>Justification :</b>												
La canalisation (système séparatif) sera remplacée dans le cadre de la réfection complète de la chaussée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement des canalisations de la rue Georges-Perrenoud.			0	200'000	40'000	160'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Ces canalisations sont en mauvais état, elles seront remplacées dans le cadre de la réfection complète de la chaussée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement des canalisations de la rue des Fougères.			0	250'000	45'000	205'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Canalisations en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement de la canalisation (système unitaire) de la route du Communal (Gentianes / Primevères).			0			0	150'000		150'000			0
<b>Justification :</b>												
Ce changement intervient dans le cadre des travaux de réfection de la chaussée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Joux-Pélichet (Butte - tennis).			0			0	150'000	20'000	130'000			0
<b>Justification :</b>												
Remplacement de la canalisation (système séparatif).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du collecteur de la route du Communal.			0			0			0	200'000		200'000
<b>Justification :</b>												
La canalisation sera remplacée dans le cadre des travaux de réfection de la chaussée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
STEP												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Remplacement du collecteur (système séparatif) de la rue de la Gare.			0			0			0	200'000	40'000	160'000
Justification :												
La canalisation est en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement des collecteurs de la rue des Cardamines (partie sud).			0			0			0	250'000	50'000	200'000
<b>Justification :</b>												
Les canalisations sont en mauvais état et seront changées dans le cadre de la réfection complète de ce tronçon (système séparatif).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Remplacement du collecteur de la rue de la Corniche.			0			0			0	250'000	30'000	220'000
<b>Justification :</b>												
La canalisation est en mauvais état et sera remplacée dans le cadre de la reprise complète de la chaussée (système séparatif).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Les Saignoles - Collecteur zone d'activité économique.	350'000	60'000	290'000			0	100'000	20'000	80'000	100'000	20'000.0	80'000
<b>Justification :</b>												
Installation d'un collecteur dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone (système séparatif). <b>Bassin de rétention (pente) possible !!</b>												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>STEP</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Malpierres-Supérieures (2 étapes).	250'000		250'000			0		250'000		250'000		0
<b>Justification :</b>												
Installation des canalisations dans le cadre de l'aménagement du lotissement.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection de la chaussée de la rue de la Côte.	<b>800'000</b>		<b>800'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
Justification :												
Tronçon de route en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la chaussée du chemin des Etangs et év. du mur de soutènement.	500'000		500'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Tronçon de route et mur en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection de la rue de Beau-Site.	650'000		650'000			0		0			0	
Justification :												
Chaussée en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue de Bellevue - partie est.	<b>650'000</b>		<b>650'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Troisième et dernière étape de la réfection de ce tronçon de route.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Les Saignoles - aménagement de la zone d'activité économique.	900'000	540'000	360'000			0	400'000	240'000	160'000	250'000	150'000	100'000
Justification :												
Développement de la zone d'activité économique.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Le Col-des-Roches - acquisition des terrains.	<b>850'000</b>		<b>850'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Achat des terrains dans le cadre du réaménagement de la plaine qui fait suite au concours Europan.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Le Col-des-Roches - aménagement du plan d'eau.			0	0		0	500'000		500'000	500'000		500'000
<b>Justification :</b>												
Concrétisation du projet Europan (3 étapes).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Aménagement de voies bus. Secteurs ouest et centre en 2014 et secteur est en 2015. Potentiel de ripage partiel en 2013 étant donné l'urgence.	550'000	30'000	520'000	400'000		400'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise en place des mesures Transitec pour l'amélioration du trafic en ville.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Sécurisation passage inférieur piétons pont CFF rue de la Côte.	<b>100'000</b>		<b>100'000</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Justification :</b>												
Sécurisation de la circulation piétonnière.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réaménagement de la place du 1er Août (gare routière).			0			0	1'700'000	300'000	1'400'000			0
<b>Justification :</b>												
La création de cette gare routière fait suite à la réalisation de la liaison centre-ville / gare.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Esplanade de la Gare.			0	900'000	150'000	750'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Aménagement du périmètre lié à la réalisation de la liaison centre-ville / gare.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Malpierres-Supérieures (2 étapes).	770'000	460'000	310'000			0	720'000	430'000	290'000			0
Justification :												
Travaux d'aménagement et d'équipement du nouveau lotissement.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
<i>Chemin des Rencontres (pour mémoire - non compris dans le total)</i>	<i>4'000'000</i>	<i>3'000'000</i>	<i>1'000'000</i>			<i>0</i>			<i>0</i>			<i>0</i>
Justification :												
Réalisation conditionnée à la décision de l'Etat												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Les Fritillaires - création d'un accès.	300'000		300'000			0			0			0
Justification :												
Création d'une route en vue du développement du secteur .												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue de Beau-Site, 2ème étape.			0	650'000		650'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Suite des travaux de réfection de la chaussée commencés en 2014.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection de la rue Georges-Perrenoud (partie ouest).			0	600'000		600'000			0			0
Justification :												
Chaussée en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue Georges-Perrenoud (partie est).			0			0	700'000		700'000			0
<b>Justification :</b>												
2ème étape des travaux de reprise complète de cette chaussée en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue du Crêt-Vaillant (partie centrale).			0	500'000		500'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Etat de la chaussée très dégradé, 2ème étape.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue du Crêt-Vaillant (partie ouest) / rue du Crêt-Vaillant.			0			0	1'000'000		1'000'000			0
<b>Justification :</b>												
Dernière étape des travaux de reprise de la chaussée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la route du Communal (Gentianes / Primevères).			0			0	550'000		550'000			0
<b>Justification :</b>												
La route est fortement dégradée, sa reprise s'impose.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la Joux-Pélichet (Butte / Tennis).			0			0	350'000		350'000			0
<b>Justification :</b>												
Tronçon en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection de la rue de la Gare.			0			0			0	800'000		800'000
Justification :												
La chaussée est en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Route du Communal (tronçon Gentianes / Kaolack).			0			0			0	700'000		700'000
<b>Justification :</b>												
Tronçon en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection de la rue de la Corniche.			0			0			0	700'000		700'000
Justification :												
La chaussée est dégradée.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Réfection de la rue des Fougères.			0	750'000		750'000			0			0
<b>Justification :</b>												
L'état de la chaussée est en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Assainissement passage à niveau CFF du Raya.	220'000		220'000			0			0			0
Justification :												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
<b>URBANISME</b>												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Réfection complète de la rue des Cardamines (partie sud).			0			0			0	750'000		750'000
Justification :												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Conséquences en cas de report du projet :												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
<i>Parking échange Col-des-Roches (pour mémoire - non compris dans le total).</i>	120'000		120'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise en place des mesures Transitec pour l'amélioration du trafic en ville.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Régulation des carrefours place du 1er Août.			0			0	250'000	62'000	188'000			0
<b>Justification :</b>												
Réaménagement de deux carrefours (projet d'agglomération).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Halle Collège 1 - nouvelle halle de Beau-Site - rénovation et nouvelle salle.	1'000'000		1'000'000	3'500'000	400'000	3'100'000	3'500'000	400'000	3'100'000			0
<b>Justification :</b>												
Réhabilitation du site de Beau-Site.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Halle polyvalente - rénovation de la toiture			0			0			0	700'000		700'000
<b>Justification :</b>												
La couverture actuelle en Sarnafil devient usée (date de 1988, durée de vie d'une telle couverture env. 30 ans), le principe est de conserver le Sarnafil actuel qui fera office de sous-couverture et de poser une nouvelle couverture en cuivre (qui était normalement prévue à l'origine mais qui ne s'est pas concrétisée pour des raisons de budget de construction).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Coulores possibles, Sarnafil vieillissant.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Temple - restauration de l'orgue	0		0			0			0	1'000'000	400'000	600'000
<b>Justification :</b>												
L'instrument se détériore et nécessite un renouvellement. Une participation de l'EREN et des monuments et sites est attendue.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Usure du temps, l'instrument ne donne plus satisfaction aux utilisateurs												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Affaires culturelles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Casino, sono	235'000		235'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Mettre les équipements son et lumière du Casino-Théâtre à un niveau technique à même d'accueillir les diverses productions dans des conditions optimales. La situation actuelle au niveau son est catastrophique alors que la lumière mérite quelques ajustements.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Affaires culturelles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Rénovation du Casino, 1ère tranche			0	0		0	0		0	2'000'000	200'000.0	1'800'000
<b>Justification :</b>												
Le projet de rénovation du Casino a pour but de disposer d'un centre culturel en ville du Locle. Il fait état d'un coût total devisé à Fr. 4 millions à financer dans le cadre d'un partenariat public-privé. La création d'une fondation pourrait aussi être envisagée pour drainer des fonds.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Piscine couverte et nouveaux vestiaires patinoire, foot et autres sports.			0	7'300'000	1'300'000	6'000'000	7'300'000	1'300'000	6'000'000	7'300'000	1'300'000	6'000'000
<b>Justification :</b>												
Volonté politique et populaire exprimée dans la nouvelle législation.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau La Molière - Les Calame	225'000		225'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1920												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Beau-Site Tourelles	197'000		197'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1930												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Daniel-JeanRichard	178'000		178'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1910												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Bellevue partie est	45'000		45'000			0		0				0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1940												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Henri-Perret 1 - Chemin-Blanc	65'000		65'000			0		0				0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1945												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Beau-Site, 2ème étape Beauséjour / Jean D'Aarberg			0	130'000		130'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1930												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Crêt-Vaillant, Reques - Grand'Rue partie centrale			0	263'000		263'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1920												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Georges-Perrenoud, partie ouest, Raya / Auguste-Lambelet			0	158'000		158'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1940												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau ouest au cimetière en parallèle avec remise en état de ce secteur du cimetière.			0	106'000		106'000				0		0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1920												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Combe-Girard, Combe-Girard 8 à Concorde			0	125'000		125'000			0			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1960, suite à une fuite en 2013, il s'avère que l'état de la conduite est en mauvais état.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Crêt-Vaillant (partie ouest), secteur Grand'Rue 1 à Temple			0			0	247'000		247'000			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1920												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Georges-Perrenoud (partie est)			0			0	175'000		175'000			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1920												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Communal (Gentianes - Primevères)			0			0	180'000		180'000			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1947, augmentation du diamètre et amélioration du transit en direction du réservoir du Voisinage												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Place du 1er Août			0			0	128'000		128'000			0
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1940												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau Communal (Gentianes - Kaolack)			0			0			0	276'000		276'000
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1947, augmentation du diamètre et amélioration du transit en direction du réservoir du Voisinage												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau rue de la Gare et avec reprise du réseau entre Impasse des Cent pas et la Place du Marché			0			0			0	250'000		250'000
<b>Justification :</b>												
Fonte grise de 1910												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Vieillessement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, entretien du réseau divers			0			0			0	180'000		180'000
<b>Justification :</b>												
Renouvellement des conduites à un rythme de 0,9% soit une durée de vie de 111 ans (âge moyen d'une conduite 80 ans)												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Viellissement du réseau avec des investissements beaucoup plus conséquents à long terme et charge supplémentaire pour réparer les fuites.												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, extension du réseau pour Les Malpieres supérieures 1ère étape	475'000		475'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Alimentation du nouveau lotissement à partir du réseau existant												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Aucun												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Service de l'eau</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Distribution, extension du réseau pour Les Saignoles			0			0	200'000		200'000			0
<b>Justification :</b>												
Alimentation du nouveau lotissement à partir du réseau existant												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Aucun												

## Planification financière 2014-2017

### INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter retenu

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
M.-A. Calame 15 - reprise du bâtiment en sous-œuvre.			0			0	500'000		500'000			0
Justification :												
L'immeuble s'enfonce gentiment, phénomène identique à l'Ancienne poste.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Stabilité de l'immeuble en cause.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES À VOTER PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>10'872'000</b>	<b>1'305'000</b>	<b>9'567'000</b>	<b>16'612'000</b>	<b>2'055'000</b>	<b>14'557'000</b>	<b>19'380'000</b>	<b>2'932'000</b>	<b>16'448'000</b>	<b>18'106'000</b>	<b>3'570'000</b>	<b>14'536'000</b>
<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES À VOTER PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>3'400'000</b>	<b>0</b>	<b>3'400'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>	<b>-1'000'000</b>	<b>500'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>-500'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>	<b>-1'000'000</b>
<b>TOTAL EXTRA-BUDGETAIRES A DEMANDER</b>	<b>14'272'000</b>	<b>1'305'000</b>	<b>12'967'000</b>	<b>16'612'000</b>	<b>3'055'000</b>	<b>13'557'000</b>	<b>19'880'000</b>	<b>3'932'000</b>	<b>15'948'000</b>	<b>18'106'000</b>	<b>4'570'000</b>	<b>13'536'000</b>

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Informatique</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
MIRAGE	40'000		40'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Infrastructure permettant la centralisation des images de tous les postes du réseau (sauvegarde de chaque poste et redéploiement facilité et très rapide en cas de crash).												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Château des Monts - réfection de l'allée par la pose de pavés.			0			0	120'000		120'000			0
<b>Justification :</b>												
Suite des travaux de pavage réalisés vers l'entrée du musée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune, allée actuelle en gravillons en mauvais état, devra faire l'objet d'une réfection en cas de refus.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Collège D.-Jeanrichard 11 - restauration de la fontaine.			0			0			0	35'000		35'000
Justification :												
Restauration de la fontaine en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Aucune mais mérite une restauration.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Anciennes halle de Beau-Site - remplacement de la chaudière	130'000		130'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Normes OPAIR délai légal : 2014 - à lier à l'étude de réaménagement du site des halles Beau-Site, une décision doit être prise concernant le futur de cette halle pour une demande éventuelle d'une prolongation qui sera pas forcément acceptée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale normes OPAIR.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Nouvelle halle de Beau-Site - remplacement de la chaudière et pose de panneaux solaires pour production eau chaude.			0			0	200'000		200'000			0
<b>Justification :</b>												
Normes OPAIR délai légal : 2014 - à lier à l'étude de réaménagement du site des halles de Beau-Site, une décision doit être prise concernant le futur de cette halle pour une demande éventuelle d'une prolongation qui ne sera pas forcément acceptée.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Obligation légale normes OPAIR.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Piscine-Patinoire</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Construction d'un filtre à charbon pour le traitement des THM.	340'000		340'000			0			0			0
<b>Justification :</b>												
Mise en conformité.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Risque de voir la piscine fermée par le service d'hygiène cantonal.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Risque de voir la piscine fermée par le service d'hygiène cantonal.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Malpieres-Supérieures Etude plan de quartier.			0			0	30'000		30'000			0
<b>Justification :</b>												
Réalisation de cette étude en fonction du développement du secteur. Le montant sera intégré au budget de fonctionnement en 2016.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Halle polyvalente - remplacement des 2 chaudières.			0			0	120'000		120'000			0
Justification :												
Normes OPAIR (chaudières de 1988). Une demande de prolongation sera faite. Le remplacement de ce chauffage sera envisagé de manière globale avec les investissements prévus sur le site du communal (chaudière en commun).												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Obligation légale normes OPAIR.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>CREDIT BUDGETAIRE</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Billodes 50 : remplacement des volets.			0			0			0	30'000		30'000
<b>Justification :</b>												
Vieux volets.												
<b>Conséquences en cas de renoncement au projet :</b>												
Aucune sinon esthétique du bâtiment.												
<b>Conséquences en cas de report du projet :</b>												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Foyer 14-16 - réfection du bitume devant l'immeuble.			0	40'000		40'000			0			0
Justification :												
Surface en mauvais état.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Idem.												
Conséquences en cas de report du projet :												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Monts 63 - remplacement des fenêtres.			0			0			0	75'000		75'000
Justification :												
Fenêtres en mauvais état, pertes d'énergie - économie d'énergie.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Pertes d'énergie.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT BUDGETAIRE non retenu**

CREDIT BUDGETAIRE	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
Service ou unité administrative concernée :												
Gérance des immeubles												
Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :												
Terre 15-17 - réfection de la toiture.			0			0	100'000	9'000	91'000			0
Justification :												
Etanchéité Sarnafill en mauvais état, phénomène de reptation, amélioration de l'isolation thermique.												
Conséquences en cas de renoncement au projet :												
Etanchéité peut se déchirer ou se trouer, coulures possibles.												
Conséquences en cas de report du projet :												
Idem.												

BUDGÉTAIRES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	510'000	0	510'000	0	0	0	470'000	0	470'000	35'000	0	35'000
BUDGÉTAIRES PATRIMOINE FINANCIER	0	0	0	40'000	0	40'000	100'000	9'000	91'000	105'000	0	105'000
TOTAL CREDITS BUDGETAIRES	510'000	0	510'000	40'000	0	40'000	570'000	9'000	561'000	140'000	0	140'000

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège des Jeanneret - réaménagement du périmètre.			0			0			0	1'850'000		1'850'000
<b>Justification :</b>												
Les abords du collège nécessitent une revalorisation par des aménagements urbain et végétal.												
<b>Remarque</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège Beau-Site - réaménagement des abords.			0			0	1'200'000		1'200'000			0
<b>Justification :</b>												
Le périmètre du collège nécessite une revalorisation par des aménagements urbain et végétal.												
<b>Remarque</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Rue Bournot - aménagement d'une zone de rencontre (3 étapes).			0	670'000		670'000	600'000		600'000	200'000		200'000
<b>Justification :</b>												
Mise en place des mesures préconisées dans le rapport Transitec.												
<b>Remarque</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Ancienne Poste / Musée des Beaux-Arts - réaménagement du périmètre.			0			0			0	1'800'000		1'800'000
<b>Justification :</b>												
Création d'une "entrée de Ville" par un réaménagement du périmètre.												
<b>Remarque</b>												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER</b>												
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>URBANISME</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Régulation carrefour Ancienne Poste / Musée des Beaux-Arts.			0			0			0	130'000	30'000	100'000
<b>Justification :</b>												
Réaménagement du périmètre (mesures Transitec).												
<b>Remarque</b>												
A reprendre dans le cadre de la création d'une "entrée de Ville" avec le réaménagement de tout le périmètre.												

**Planification financière 2014-2017**  
**INVESTISSEMENT EXTRA-BUDGETAIRE à voter non retenu**

EXTRA-BUDGETAIRE A VOTER	En francs											
	2014			2015			2016			2017		
	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total	Dépenses	Recettes	Total
<b>Service ou unité administrative concernée :</b>												
<b>Gérance des immeubles</b>												
<b>Désignation de l'investissement et montants prévus, en francs :</b>												
Collège Jehan-Droz - assainissement énergétique.			0	5'000'000		5'000'000	5'000'000		5'000'000	5'000'000		5'000'000
<b>Justification :</b>												
Economies d'énergie.												
<b>Remarque</b>												
L'investissement pour une révisions partielle est trop important par rapport aux bénéfices retirés de l'assainissement. Pour aller plus en avant dans ce dossier, il faut attendre les résultats du programme Energo.												

<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES À VOTER PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	0	0	0	5'670'000	0	5'670'000	6'800'000	0	6'800'000	8'980'000	30'000	8'950'000
<b>EXTRA-BUDGÉTAIRES À VOTER PATRIMOINE FINANCIER</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL EXTRA-BUDGETAIRES A DEMANDER</b>	0	0	0	5'670'000	0	5'670'000	6'800'000	0	6'800'000	8'980'000	30'000	8'950'000